



# Chaque Logement est Précieux

*Rapport annuel 2015*

## Énoncé prospectif

Le rapport annuel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le Fonds) contient des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les stratégies et les résultats financiers prévus. Il existe des risques et des incertitudes qui sont indépendants de la volonté des responsables du Fonds, notamment en ce qui concerne la conjoncture économique, financière et réglementaire. Ces facteurs, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes formulées de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

*« Nous avons quitté la Nation Siksika en 1975 pour des fins de santé, de logement, d'éducation, de travail et de développement économique. Nous avons tiré de nombreuses leçons des épreuves et des difficultés que nous avons affrontées... et quarante ans après notre départ, nous revenons vivre au sein de la Nation Siksika. »*

- Nelson Breaker



Nelson Breaker (photo ci-dessus et sur la page couverture), debout au site de la nouvelle maison de sa famille, chez les membres de la bande de la Nation Siksika, le 22 octobre 2015. La maison de la famille Breaker constituera la première maison en Alberta financée à titre privé par le truchement du programme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds. (Source : Leah Hennel, reproduite avec l'autorisation du Calgary Herald)

# Table des matières

Notre mandat .....	5
Notre vision .....	7
Message du président du Fonds .....	8
Note de la directrice exécutive du Fonds .....	9
Revue de l'année 2015 .....	10
<b>Environnement externe</b> .....	<b>10</b>
<b>Le Fonds en action</b> .....	<b>13</b>
<b>L'empreinte croissante du Fonds</b> .....	<b>16</b>
<b>Développement du potentiel</b> .....	<b>17</b>
<b>Infographie du FLMPN</b> .....	<b>20</b>
<b>Reconnaissance du développement du potentiel</b> .....	<b>22</b>
<b>La transmission du message</b> .....	<b>28</b>
Nos partenaires des Premières Nations .....	32
Apprenons à connaître nos partenaires les plus récents .....	37
Une 200e Première Nation se joint au Fonds .....	50
La portée de notre action .....	53
Un aperçu de la situation financière .....	54
Discussion et analyse pour la gestion .....	56
Sommaire des résultats financiers .....	64
Notes afférentes aux états financiers .....	71
Régie.....	82
Conseil des fiduciaires .....	83
Membres des comités .....	84
Personnel du Fonds au 31 décembre 2015 .....	85
Nos partenaires prêteurs.....	86
Hommage particulier .....	87
Comment fonctionne le Fonds .....	88
Glossaire .....	90
Liste d'acronymes .....	91
Coordonnées .....	92

© 2016. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque du présent rapport annuel, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre moyen, sont interdits sans l'autorisation préalable écrite du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait du présent rapport annuel sans l'autorisation préalable écrite du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.

*« Nous progressons un logement à la fois.  
Chaque logement est précieux. »*

– JOHN BEUCAGE, PRÉSIDENT,  
FONDS POUR LES LOGEMENTS DU MARCHÉ  
DESTINÉS AUX PREMIÈRES NATIONS



## *Parce que chaque logement est précieux...*

**NOUS AVONS POUR MANDAT** de faciliter l'accès au financement pour les logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Nous aidons à créer la capacité, au sein des collectivités des Premières Nations, d'appuyer et de maintenir des programmes de logement du marché, et de contribuer ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. Le but premier est de promouvoir un système où les résidents des Premières Nations jouissent des mêmes possibilités de logement sur des terres appartenant à la collectivité – qu'il s'agisse d'une réserve, d'un établissement ou de terres mises de côté – comme les autres Canadiens dans les collectivités de l'ensemble du pays.

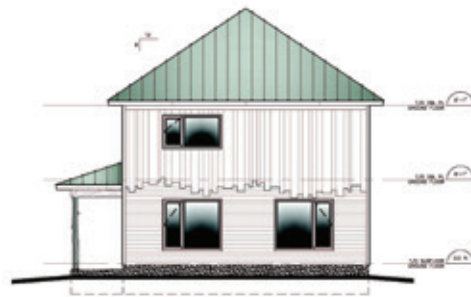


Les fiduciaires visitent les lieux du projet « Petites maisons » lors de leur tournée auprès des Premières Nations de Carcross-Tagish à l'occasion de leur assemblée annuelle tenue en août. (De gauche à droite : John Beaucage, Deborah Taylor, Leahanna Dickson, Maurice Biron, Nelson Lepine, Gail Shawbonquit, Jim Prodger, Ruth Williams et Eric Menicoche)

*L'Assemblée des Premières Nations estime que la pénurie de logements dans les réserves dépasse les 85 000 unités.*



VUE DE L'AVANT (AU NORD)



VUE DE LA DROITE (À L'OUEST)

Les plans de maison établis à la demande du Fonds est fondés sur les normes en matière de développement durable des Premières Nations.

## *Notre vision*

Nous cherchons principalement à accroître les possibilités d'accès à la propriété axées sur le marché dans les réserves, et notre vision s'énonce ainsi :

*Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur un terrain qui leur appartient, dans une communauté dynamique*



## *Message du président du Fonds*

Ahneen,

La notion de logement déborde largement l'élément des matériaux de construction. Un logement est un endroit où vous vous sentez en sécurité, où vous vous retrouvez à l'écart des difficultés de la vie, où vous élevez votre famille et regardez vos enfants exprimer et réaliser leurs rêves.

Un logement ouvre des possibilités. Un logement favorise une participation à la vie sociale et nourrit un fier sentiment d'appartenance. Pour les nombreuses collectivités des Premières Nations qui ont rehaussé les normes de vie locales et créé des emplois, un logement est source d'espoir.

Chez de trop nombreuses Premières Nations, cependant, la notion de « logement » est associée à des problèmes liés au surpeuplement, au désespoir et à des questions de sécurité telles que les moisissures. Il n'est pas surprenant que la question de logements des Premières Nations demeure l'un des principaux enjeux politiques du Canada.

Il y a beaucoup de travail à faire et, comme nous le savons tous, le changement ne se produit pas instantanément. Alors que nous nous efforçons d'effacer l'héritage de la Loi sur les Indiens et travaillons à l'intérieur du système des terres communautaires préservées par de nombreuses Premières Nations, nous devons affronter de véritables problèmes de capacité – des problèmes qui exigent des solutions uniques et un continuum de soutien.

Or, quelle que soit la perspective adoptée, le progrès ne se réalise qu'un logement, une collectivité, une personne à la fois. Nous croyons, comme l'indique notre thème, que chaque logement est précieux.

Notre vision était et est toujours que chaque famille des Premières Nations ait la possibilité d'acquérir un logement sur son propre terrain, dans une communauté forte. Nous avons assumé notre mandat il y a huit ans, et nous avons fait beaucoup de progrès. Nous avons affronté des difficultés, mais nous avons également connu de grandes réussites. Même si nos progrès se sont réalisés plus lentement que prévu au départ, nous savons maintenant que chaque pas en avant est un pas dans la bonne direction. Nous sommes conscients de tout le travail et de l'engagement qu'exige chaque logement que nous aidons à construire, à réparer ou à rénover.

Le Fonds se renforce chaque année. Grâce à l'augmentation des capacités locales, à l'adoption et à la notoriété du Fonds, ainsi qu'à l'accroissement du nombre de collectivités qui misent sur le logement comme outil de développement économique, le taux de croissance sera à la hausse au cours des années à venir.

Le succès que nous avons connu en 2015 reconferme la confiance solide de notre conseil, de notre personnel et des Premières Nations participantes en la valeur continue du Fonds. Il y a un engagement ferme envers le Fonds et une volonté commune de l'améliorer constamment.

Il faut du temps pour opérer des changements significatifs, mais nous avons la conviction d'avoir le bon modèle en place pour servir les Premières Nations aujourd'hui et à l'avenir.

Meegwetch,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'John Beaucage'.

John Beaucage, Président



## *Note de la directrice exécutive du Fonds*

Bonjour,

Je suis très fière de vous présenter le rapport annuel du Fonds pour 2015. Comme vous le verrez, le Fonds a accompli de grands progrès en 2015. En plus de dépasser le nombre de 200 demandeurs, nous avons soutenu la construction de notre premier logement en Alberta et réussi à améliorer encore davantage nos initiatives de développement du potentiel, ce qui nous a permis de mieux répondre aux besoins uniques des Premières Nations dans l'ensemble du pays.

L'importance de l'infrastructure, et du logement en particulier, est à l'avant-plan du discours sur les politiques au Canada depuis plus de 20 ans, et a continué de l'être en 2015. L'élément nouveau en 2015 a été le début de la formation d'un front uni. En abordant l'année 2016, nous sommes prudemment optimistes. Il y a assurément un fort consensus chez les promoteurs dans l'ensemble du pays pour affirmer que l'infrastructure et le logement doivent faire l'objet de notre attention immédiate; et les besoins ne sont nulle part plus importants que dans les collectivités des Premières Nations et du Nord.

En réfléchissant à nos succès de 2015 et aux progrès que nous avons accomplis au cours des sept dernières années, il est important de noter que le Fonds n'a jamais visé à combler à lui seul les besoins de logement des Premières Nations du Canada; il n'est qu'un des outils dans un ensemble de solutions proposées pour faire progresser les personnes dans le continuum du logement. Pendant que les gens travaillent ensemble pour affronter les défis complexes en matière de logement que connaît notre pays, le Fonds continuera de jouer son rôle et de se concentrer sur l'offre d'une autre option aux personnes qui vivent dans les réserves des Premières Nations au Canada.

Comme l'a souligné notre président, il n'y a pas de solution éclair. Pour changer les choses, nous devons chercher à construire des fondations solides. C'est pourquoi nous avons consacré une bonne partie de 2015 à améliorer nos initiatives de développement du potentiel en communiquant des produits et des reportages sur les Premières Nations avec qui nous avons travaillé, et en ajustant notre soutien aux besoins uniques de chaque collectivité. C'est dans ce domaine que nous avons connu nos plus grands succès. Nos initiatives de développement du potentiel constituent les instruments requis pour mettre en oeuvre et maintenir un système réussi de logements du marché. Puisque nous pouvons miser sur de solides fondations, nous pouvons être assurés que notre progression va s'accroître et que le nombre de propriétaires de logements dans les réserves, les terres désignées et les terres mises de côté va augmenter.

À titre de directrice exécutive, j'ai voyagé dans tout le pays et j'ai rencontré des centaines de dirigeants de collectivités. Je suis encouragée de voir les progrès que nous avons accomplis et la détermination que nous avons en commun d'opérer des transformations concrètes, un logement à la fois.

Un merci tout spécial aux fiduciaires et au personnel. C'est grâce à leur bon travail et à leur enthousiasme constant que le Fonds est une réalité.

Respectueusement,

Deborah Taylor, Directrice exécutive

# Revue de l'année 2015

## ENVIRONNEMENT EXTERNE

Les questions autochtones ont été sur la sellette en 2015.

Pendant toute l'année, la Commission de vérité et réconciliation a tenu des activités dans l'ensemble du pays, suscitant la participation de la population canadienne et communiquant de l'information sur le système des pensionnats autochtones, l'expérience vécue par les anciens élèves et leurs familles de même que les incidences encore actuelles des institutions dans les collectivités canadiennes. La tournée nationale a été couronnée par la publication du rapport longuement attendu de la Commission de vérité et réconciliation, à Ottawa, le 15 décembre 2015. Même s'ils ne touchaient pas directement aux questions de logements, les travaux de la Commission de vérité et réconciliation ont aidé à attirer l'attention sur les questions autochtones en général.

En février 2015, le Comité permanent des affaires autochtones du Sénat canadien a publié son rapport intérimaire intitulé : « La situation de logement dans les Premières Nations : défis et réussites. » Le rapport traite de nombreuses reprises du Fonds et des logements du marché. Le rapport qualifie d'affligeants la piètre qualité du logement et les problèmes de surpopulation relevés dans de nombreuses collectivités, mais il souligne également les innovations substantielles réalisées dans les mécanismes de financement, l'utilisation des terres et les matériaux de construction.

Le comité du Sénat a donné un aperçu des chiffres les plus récents dans le domaine du logement sur les réserves des Premières Nations et des défis collectifs que doivent affronter les Canadiens en ce qui a trait au logement chez les Premières Nations. Selon les estimations d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), la pénurie de logements se situe entre 35 000 et 40 000 unités, alors qu'elle serait de l'ordre de 85 000 unités selon l'Assemblée des Premières Nations. Les données les plus récentes de Statistique Canada indiquent qu'en 2011, 59 pour cent des unités dans les réserves étaient des logements appartenant à la bande, 10 pour cent, des logements en location et 31 pour cent, des logements en propriété privée. À titre de comparaison, environ 69 pour cent des Canadiens non autochtones étaient propriétaires d'une unité de logement – un message que le Fonds a communiqué dans sa comparution devant le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes (AADNC) en mai 2015.

Le rapport sénatorial indique que l'investissement annuel du gouvernement fédéral pour répondre aux besoins de logement dans les réserves se situe actuellement, selon les estimations, à 303 millions de dollars : 146 millions de dollars par l'intermédiaire d'AADNC et 157 millions de dollars par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). En moyenne, 1 750 nouvelles unités résidentielles sont construites et plus de 3 100 unités existantes sont rénovées dans les réserves chaque année, grâce à une combinaison d'investissements des Premières Nations elles-mêmes et de financement fédéral. Manifestement, le défi demeure immense et le logement de marché doit assumer un rôle clé pour combler cette lacune, au coût d'environ 150 000 \$ pour chaque logement subventionné.

En mars 2015, la SCHL et AADNC ont rendu publiques deux évaluations du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Ces évaluations portaient sur les trois premiers exercices du Fonds, à compter de 2011. Ces évaluations, qui constituaient au mieux des examens ponctuels, ont suscité peu de réactions, voire aucune réaction. La publication des évaluations marquait toutefois un jalon clé dans l'existence du Fonds.



Des danseurs traditionnels accueillent les fiduciaires à la rencontre avec la Première Nation de Kluane en août 2015.

Ces évaluations forçaient toutes parties intéressées à reconnaître les lents débuts du Fonds, mais elles permettaient également au Fonds de faire connaître son travail d'établissement des fondements nécessaires pour réussir à long terme.

Le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) a publié deux rapports en 2015, qui mentionnaient tous deux le Fonds. En janvier 2015, le CNDEA publiait « Amélioration de la préparation financière des Autochtones pour participer aux grands projets d'exploitation des ressources » où le conseil recommandait que le CGFPN<sup>1</sup>, l'AAFA<sup>2</sup> et le Fonds soient encouragés à travailler ensemble pour harmoniser leurs services. Le Fonds soutient le travail du CGFPN dans le domaine de l'élaboration de dispositions législatives et de politiques de même que de l'état de préparation à la certification dans les collectivités. Le Fonds a également parrainé plus de 100 délégués pour qu'ils participent à la conférence de l'AAFA de 2015 et défraie la participation aux cours de l'AAFA dans les collectivités et en ligne, tout en faisant la promotion de la littératie financière.

Le deuxième rapport du CNDEA, publié en juin 2015, constituait le premier rapport d'étape sur l'état du développement économique autochtone. Selon le rapport, les Autochtones au Canada ne sont pas en voie de réaliser la parité avec les Canadiens non autochtones. En particulier, les données relevées pour les Premières Nations dans les réserves étaient celles qui indiquaient l'amélioration la plus faible. Pour les Premières Nations dans les réserves, le taux d'emploi a décliné et le taux de chômage a augmenté – affectant potentiellement le désir général d'accès aux logements du marché.

En novembre 2015, Justin Trudeau a été assermenté comme premier ministre du Canada. M. Trudeau a vu son parti, le Parti libéral, remporter 184 sièges à la Chambre des communes à l'élection fédérale et être ainsi appelé à former un gouvernement pour remplacer l'ancien gouvernement conservateur. Un nombre record de 10 Autochtones ont été élus à la Chambre des communes. Des Canadiens autochtones ont été nommés ministre des Pêcheries, des

1. Le Conseil de gestion financière des Premières Nations.

2. L'Association des agents financiers autochtones.

Océans et de la Garde côtière canadienne et ministre de la Justice et procureure générale du Canada. Dans un geste sans précédent, des lettres de mandat ministériel ont été rendues publiques, qui annonçaient une relation différente avec les Autochtones du Canada. Même s'il n'était pas expressément mentionné dans les lettres de mandat, le mandat du Fonds s'harmonise avec le ton et l'objectif généraux de création et de consolidation de la relation avec les Autochtones.

En outre, le Fonds correspond à l'un des engagements exprimés dans le programme électoral du nouveau gouvernement libéral en 2015, soit la mise en oeuvre de l'Accord de Kelowna. Il importe de noter, étant donné le changement de gouvernement, que le Fonds est issu de l'Accord de Kelowna. Le Fonds était le seul élément de l'Accord que le gouvernement précédent avait approuvé lorsqu'il a pris le pouvoir. La plateforme électorale de 2015 énonçait la promesse de réaliser des progrès dans des domaines tels « le logement, les infrastructures, les soins de santé, la santé mentale, la sécurité et la police communautaire, la protection de l'enfance et l'éducation ».

Vers la fin de 2015, le prix du pétrole a chuté considérablement et le dollar canadien a atteint un plancher historique, ce qui a provoqué un marasme de l'économie canadienne et a eu des conséquences sur tout, depuis le nombre des emplois jusqu'au prix des logements, d'un océan à l'autre. Cependant, les taux d'intérêt faibles continuent d'assurer des conditions favorables pour les propriétaires de logements prospectifs. Malheureusement, le marasme économique a eu une incidence sur les investissements du Fonds qui engendrent des revenus pour le développement des capacités, une chose que les fiduciaires du Fonds surveillent étroitement.



Des danseurs traditionnels prennent une pause pendant la rencontre avec la Première Nation de Kluane (août 2015).



Le chef Vincent Yellow Old Woman pendant la cérémonie pour souligner la première maison construite avec le soutien du Fonds chez les membres de la bande de la Nation Siksika. (Source : Leah Hennel, reproduite avec l'autorisation du Calgary Herald)

Même si le Fonds déploie ses activités dans un environnement dynamique et en concomitance avec des facteurs externes qui changent constamment, tels que les éléments soulignés ci-dessus, nous avons maintenu le cap sur la réponse aux enjeux stratégiques, la prestation des meilleurs programmes et services possible et le soutien de relations de travail efficaces entre le Fonds, les Premières Nations et les institutions financières. Les succès qu'a connus le Fonds durant toute l'année 2015 attestent de la détermination de ses responsables à réussir et de la souplesse avec laquelle il peut s'ajuster à son environnement évolutif.

## LE FONDS EN ACTION

La lancée de 2014 s'est poursuivie tout au long de 2015 malgré le contexte toujours changeant des activités du Fonds. La portée de ces activités a continué de s'élargir. L'année 2015 a été à tous égards fort occupée, avec une augmentation importante des prêts, la naissance continuelle d'initiatives de développement du potentiel, et la manifestation d'un intérêt formidable envers les communications sur les réussites du Fonds dans l'ensemble du pays.

Le Fonds a célébré à la fois la construction de son premier logement en Alberta – dans la Nation Siksika – et la réception des on 200e formulaire de demande d'une Première Nation – la bande Tsal'alh (bande indienne de Seton Lake) de la Colombie-Britannique. Ces deux jalons dûment soulignés ont permis au Fonds de disposer d'une plateforme pour faire ressortir l'importance de respecter les processus décisionnels des Premières Nations et d'affronter les défis uniques qui empêchent les Premières Nations d'accéder facilement aux logements du marché.

Dans un effort pour répondre aux besoins uniques de ses partenaires des Premières Nations, le Fonds a continué de se concentrer sur les initiatives de développement du potentiel qui aident à assurer une forte gestion financière, une bonne régie et l'adhésion de la collectivité aux logements du marché. Avec près de 900 initiatives en cours ou achevées dans 99 Premières Nations, plus de 16 millions de dollars ont été dépensés jusqu'ici pour établir les fondements requis pour mettre en oeuvre et (ou) maintenir un programme de logements du marché sur des terres appartenant aux Premières Nations dans l'ensemble du pays.

En plus d'évaluer les demandes, d'élaborer de nouvelles initiatives et de parcourir tout le pays, les responsables du Fonds ont consacré une grande partie de l'année 2015 à chercher des moyens d'améliorer ses services. Par exemple, le Fonds a participé à la conférence nationale de 2015 de l'AAFA. Avec des représentants présents de 36 Premières Nations, les responsables du Fonds ont profité de la conférence pour solliciter la rétroaction de ses clients. Dans une séance spéciale d'une journée entière, les responsables du Fonds ont recueilli de l'information des dirigeants et administrateurs des Premières Nations de tout le pays pour chercher à mieux comprendre ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qui a changé. La rétroaction obtenue a servi à éclairer les initiatives de planification stratégique du Fonds et aidé à façonner les appuis futurs au développement du potentiel du Fonds.

Dans un exercice séparé, centré sur l'amélioration continue, les fiduciaires se sont réunis pour leur séance annuelle de planification stratégique pour revoir la vision stratégique [ouvrant la période débutant en 2009]. Les résultats ont montré une évolution constante dans la croissance du Fonds, depuis la constitution de l'organisation, l'évaluation de la faible capacité et la réponse à cette faible capacité de mettre en oeuvre et maintenir un programme de logements du marché, et les communications au sujet des problèmes et des perceptions majeurs en matière de développement, jusqu'au peaufinement d'approches qui permettent d'obtenir des résultats et d'accomplir le mandat principal du Fonds.



Des représentants des Premières Nations lors de la réunion de consultation extraordinaire du Fonds avec les Premières Nations en février 2015.



Des représentants des Premières Nations lors de la réunion de consultation extraordinaire du Fonds avec les Premières Nations en février 2015.



## L'EMPREINTE CROISSANTE DU FONDS

À la fin de 2015, le Fonds avait approuvé 836 millions de dollars pour un crédit possible contre garantie de prêt à l'habitation avec 90 Premières Nations. Ces 836 millions de dollars sont le crédit que [les membres ou des sociétés des Premières Nations, dans des collectivités des Premières Nations] peuvent obtenir à des institutions financières pour construire ou acheter des logements, ou pour rénover des logements existants pour les rendre plus confortables. Le niveau potentiel de prêts hypothécaires ou de rénovations, soit 5 550 unités, égale potentiellement les résultats enregistrés du financement direct du gouvernement du Canada pendant trois ans par l'intermédiaire d'AANC.

Puisque les nouveaux logements sont construits par des personnes vivant dans la collectivité, des logements existants deviennent disponibles pour d'autres – ce qui comble une partie des besoins de logement. Dans certains cas, cela signifie simplement une réduction du nombre de personnes vivant sous un même toit puisque des membres de la famille élargie qui étaient forcés d'y résider partent occuper leur propre logement. Ce résultat a été obtenu avec la somme originale de 300 millions de dollars détenue en fiducie et toujours disponible comme garantie de nouveaux prêts hypothécaires.

Les logements construits avec le soutien du Fonds appartiennent à des personnes qui les financent et qui deviennent des ambassadeurs des logements du marché. Cela indique le puissant attrait qu'exercent les logements du marché dans les collectivités des Premières Nations et son efficacité comme facteur de stimulation des investissements.

Avec 34 nouvelles demandes en 2015, le Fonds a porté à 202 Premières Nations le nombre de ses partenariats. En outre, le Fonds a annoncé publiquement des partenariats avec 12 nouveaux clients des Premières Nations approuvés pour le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds et le Programme de développement du potentiel. Le 200e demandeur du Fonds a également choisi de faire l'objet d'une annonce en décembre, proclamant à tout le monde ses intentions et ses aspirations à travailler avec le Fonds. Le partenariat du Fonds avec 15 prêteurs fait en sorte que les Premières Nations ont de nombreuses options en matière de prêt résidentiel, ce qui leur assure à la fois un choix quant à la source et au taux de l'emprunt.

## PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

- 202 Premières Nations ont fait une demande aux termes du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit pour travailler avec le Fonds
- 836 millions de dollars en crédit potentiel de prêts pour environ 5 500 logements sont garantis par le Fonds
- 15 prêteurs participent aux opérations du Fonds



Une maison construite avec le soutien du Fonds, sur le territoire des Mohawks de la baie de Quinte, 2015.



Une maison construite avec le soutien du Fonds, sur le territoire des Mohawks de la baie de Quinte, 2015.

## DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Depuis 2008, 202 Premières Nations ont choisi de devenir partenaires<sup>3</sup> du Fonds. Étant donné la singularité de chaque communauté des Premières Nations, chaque partenariat doit être adapté aux capacités, aux difficultés et aux possibilités de la collectivité. Nous devons travailler avec chaque Première Nation en fonction de son propre calendrier pour répondre à ses problèmes de logement particuliers. Notre soutien doit varier d'une Première Nation à une autre, tout comme les difficultés qu'elles rencontrent.

Les Premières Nations n'ont pas toutes les systèmes nécessaires pour s'adapter aux logements du marché. C'est pourquoi le Fonds offre des initiatives de développement du potentiel aux administrations des Premières Nations pour renforcer leurs collectivités dans les secteurs de la gestion financière, de la régie et de l'engagement communautaire – les éléments constitutifs des logements du marché. Le soutien du Fonds est offert au fil d'un continuum permettant aux collectivités de croître et de construire année après année.

Nous avons consacré une grande partie de l'année 2015 à discuter avec nos partenaires, nos partenaires potentiels et les intervenants, en vue d'assurer une amélioration continue et d'élaborer des solutions ciblées.

Avec près de 900 initiatives de développement du potentiel en cours de réalisation ou déjà réalisées, nous soutenons les Premières Nations dans l'élaboration de politiques, de codes, de règlements et de lois dans divers domaines, y compris les finances, la régie, la gestion des terrains et le logement. Le Fonds appuie également le professionnalisme du personnel des Premières Nations, en offrant de l'aide financière pour que le personnel obtienne des désignations et des accréditations en comptabilité dans des domaines techniques, tels que les terres, le logement, la gestion et le développement économique.

Le Fonds crée des plans de travail de développement du potentiel pour chaque Première Nation, en fonction des critères d'accès des Premières Nations au Fonds. Les plans de travail de développement du potentiel visent à répondre aux besoins des Premières Nations dans une approche globale en misant sur la capacité de la Première Nation, en renforçant les compétences et en comblant les lacunes sur le plan des connaissances. Des examens réguliers des plans de travail sont effectués de concert par le Fonds et la Première Nation, pour faire en sorte que les besoins des Premières Nations soient comblés.

Étant donné à la fois l'ampleur des besoins des Premières Nations et la portée de nos instruments, une amélioration continue peut signifier l'élaboration de nouvelles initiatives de développement du potentiel et (ou) un renforcement ou une augmentation des initiatives déjà disponibles pour mieux répondre aux besoins d'une collectivité particulière. Les responsables du Fonds se sont concentrés sur le dernier objectif en 2015.

3. Chaque Première Nation qui choisit de présenter une demande au Fonds est considérée comme un partenaire. Nous travaillons au rythme établi par la Première Nation et respectons la situation unique de chaque Première Nation.

## LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DU FONDS COMPORTE TROIS PILIERS :

- 1) GESTION FINANCIÈRE;
- 2) BONNE GOUVERNANCE;
- 3) ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ  
(ET PREUVE QU'IL Y A UNE DEMANDE À L'ENDROIT DES LOGEMENTS DU MARCHÉ).

Ces trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De fortes initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la régie, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en oeuvre et le maintien d'un système fort de logements du marché.

Jusqu'ici, 99 Premières Nations ont participé à près de 900 initiatives de développement du potentiel soutenues par le Fonds et environ 3 000 personnes ont pris part à un genre ou l'autre de formation.



Lac Kluane, Yukon

## FAITS SAILLANTS CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL :

- **165 membres de 30 Premières Nations** ont suivi la formation de AAFA pour obtenir leur titre professionnel
- **250 membres de 23 Premières Nations** ont mis à niveau leurs connaissances des logiciels de comptabilité
- **Environ 145 membres de 13 Premières Nations** ont suivi une formation sur la gestion de projets pour obtenir leur agrément
- **10 membres de 6 Premières Nations** ont obtenu leur agrément de l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA)
- **85 membres de 10 Premières Nations** ont suivi le programme de formation en administration publique pour obtenir leur titre professionnel
- **304 membres de 19 Premières Nations** ont participé à une formation sur le leadership, la gouvernance et la gestion
- **34 membres de 4 Premières Nations** ont suivi la formation du comité du logement
- **204 membres de 11 Premières Nations** ont suivi une formation sur les ressources humaines

## MENTIONNONS, PARMIS LES PRINCIPAUX RÉSULTATS :

- **44 Premières Nations** ont élaboré une politique de logement
- **17 Premières Nations** ont élaboré des plans d'utilisation des terres, des règlements sur l'utilisation des terres et des règlements de zonage
- **13 Premières Nations** ont élaboré de nouvelles politiques financières et de nouveaux règlements administratifs
- **10 Premières Nations** ont réalisé des travaux d'arpentage dans leurs collectivités
- **11 Premières Nations** ont élaboré des lois sur les biens immobiliers matrimoniaux
- **5 Premières Nations** ont élaboré des plans communautaires complets
- **5 Premières Nations** ont élaboré ou révisé des codes électoraux personnalisés
- **7 Premières Nations** ont travaillé à la mise en place d'organismes d'habitation
- **8 Premières Nations** ont établi des stratégies de logement
- **10 Premières Nations** ont établi des politiques sur les ressources humaines ou l'élément personnel



# Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations

C'est le premier fonds d'envergure nationale à être créé pour soutenir des ententes de financement de l'habitation dans les réserves et sur les terres visées par un règlement – il soutient la construction des logements du marché dans des réserves en facilitant l'accès à la propriété, à la location et aux prêts pour travaux de rénovation dans les collectivités des Premières Nations.

# 202

PREMIÈRES NATIONS  
PARTENAIRES DANS  
L'ENSEMBLE DU PAYS



## DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

**99** PREMIÈRES  
NATIONS  
PARTICIPANTES

**900** INITIATIVES DE  
DÉVELOPPEMENT  
DU POTENTIEL

# 158

**PARTENAIRES DU FONDS  
POUR LES LOGEMENTS DU  
MARCHÉ DESTINÉS AUX  
PREMIÈRES NATIONS  
APPROUVÉES**

pour l'amélioration des modalités de  
crédit (AMC) et (ou) le développement  
du potentiel 1 nouvelle PN

**2008**



1 NOUVELLE PN

**2009**



8 NOUVELLES PN

**2010**



17 NOUVELLES PN

## LES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le Programme de développement du potentiel du Fonds comporte trois piliers :

Ces trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De fortes initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la régie, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en œuvre et le maintien d'un système fort de logements du marché.



**3000  
PERSONNES**  
ONT PARTICIPÉ À LA  
**FORMATION PARRAINÉE  
PAR LE FONDS**



**16 M \$**  
ONT ÉTÉ DÉPENSÉS POUR ÉTABLIR  
LES FONDATIONS DE LA RÉUSSITE  
DANS LES COLLECTIVITÉS DES PN

2011



14 NOUVELLES PN

2012



19 NOUVELLES PN

2013



25 NOUVELLES PN

2014



38 NOUVELLES PN

2015



36 NOUVELLES PN

## Reconnaissance du développement du potentiel

Le succès du Fonds est lié directement à celui de nos partenaires des Premières Nations, et c'est pourquoi nous voulons souligner les réussites des six personnes suivantes. Toutes les personnes présentées ont bénéficié personnellement et professionnellement du Programme de développement du potentiel du Fonds.



**Nom :** Lory Oberst

**Première Nation :** Première Nation Skwah, Colombie-Britannique

**Titre Professionnel :** Certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations (CGLPN) (en cours)

### COMMENT LA FORMATION QUE VOUS AVEZ REÇUE VOUS AIDERA-T-ELLE À EXERCER VOTRE RÔLE ACTUEL?

Le cours pour l'obtention du certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations est un cours incroyablement complet, qui couvre tout, de l'administration et des finances jusqu'à la planification et à la construction même des logements. J'utilise déjà la matière que j'ai apprise en classe et ce cours a fait de moi une meilleure gestionnaire en logement. Avec mes connaissances nouvellement acquises j'ai pu créer de meilleurs budgets, surveiller des rénovations avec un œil critique et mieux servir ma collectivité dans l'ensemble.

### COMMENT VOTRE FORMATION AIDERA-T-ELLE À RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA BANDE/LA COLLECTIVITÉ?

Parce que j'ai suivi le cours pour l'obtention du CGLPN, j'ai amélioré mes compétences en gestion des fonds qui entrent et qui sortent, en création de politiques, en repérage des sources de financement et en présentation de demandes de financement, en rédaction de propositions et en administration générale. Je possède également une compréhension plus claire de l'entretien, de la rénovation et de la construction de logements. Je peux mieux servir la collectivité en voyant à ce que les logements soient construits, entretenus et rénovés en fonction d'une norme plus élevée, et que les politiques soient fortes, applicables et communiquées efficacement au sein de la collectivité. J'ai pu transmettre mes connaissances au sein de l'organisme qui a simplifié les processus et à la fois augmenté et amélioré la communication entre les ministères.



**Nom :** Tabitha Eneas

**Première Nation :** Bande indienne de Penticton, Colombie-Britannique

**Titre Professionnel :** Titre d'administrateur professionnel autochtone accrédité (APAA) de l'AAFA, titre de gestionnaire de projet et Certificat de gestionnaire en logement

## COMMENT LA FORMATION QUE VOUS AVEZ REÇUE VOUS AIDERA-T-ELLE À EXERCER VOTRE RÔLE ACTUEL?

La formation que j'ai reçue a une valeur inestimable. Je suis en mesure de représenter ma collectivité professionnellement, selon les normes de l'éthique et avec intégrité – tout en étant consciente des pratiques exemplaires.

## COMMENT VOTRE FORMATION AIDERA-T-ELLE À RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA BANDE/LA COLLECTIVITÉ?

Ma formation m'a permis d'accroître ma capacité et la capacité d'ensemble de ma collectivité et de l'administration – tant par le mentorat que par l'exercice d'un fort leadership.



**Nom :** Joe Shuter

**Première Nation :** Bande indienne de Lower Nicola, Colombie-Britannique

**Titre Professionnel :** Certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations (CGLPN) (en cours)

## COMMENT LA FORMATION QUE VOUS AVEZ REÇUE VOUS AIDERA-T-ELLE À EXERCER VOTRE RÔLE ACTUEL?

La formation que je poursuis a amélioré ma compréhension des rénovations, de la planification de projets et des opérations financières.

## COMMENT VOTRE FORMATION AIDERA-T-ELLE À RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA BANDE/LA COLLECTIVITÉ?

Cette formation aura comme conséquence directe que les opérations en matière de logement se dérouleront de manière plus souple et plus productive dans ma collectivité. Nous comprendrons également comme collectivité l'importance de la perception des loyers et de la compréhension et de l'application de la politique.



**Nom :** Daniel Brant

**Première Nation :** Mohawks de la baie de Quinte, Ontario

**Titre Professionnel :** Maîtrise en administration publique (MAP)

## COMMENT LA FORMATION QUE VOUS AVEZ REÇUE VOUS AIDERA-T-ELLE À EXERCER VOTRE RÔLE ACTUEL?

Le programme de la MAP était très centré sur le travail accompli chaque jour dans les activités de gestion des Premières Nations. Le programme aidera d'autres personnes dans le développement du potentiel.

## COMMENT VOTRE FORMATION AIDERA-T-ELLE À RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA BANDE/LA COLLECTIVITÉ?

Le programme a été structuré pour aider les systèmes de gestion, et les systèmes financiers et administratifs. C'était un très bon programme.



**Nom :** Rhonda Oblin-Cooper

**Première Nation :** Première Nation des Cris de Waswanipi, Québec

**Titre Professionnel :** Certificat en éléments essentiels de la gestion de projets

## COMMENT LA FORMATION QUE VOUS AVEZ REÇUE VOUS AIDERA-T-ELLE À EXERCER VOTRE RÔLE ACTUEL?

Cette certification m'aidera à assumer mon rôle de directrice des travaux d'immobilisations pour ma collectivité. En mettant en oeuvre le processus de gestion de projet enseigné, je serai mieux en mesure de planifier, de gérer les risques et de voir à ce que de bons mécanismes de communication soient en place pour tous mes projets.

## COMMENT VOTRE FORMATION AIDERA-T-ELLE À RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA BANDE/LA COLLECTIVITÉ?

Nous sommes en voie de mettre en oeuvre le processus de gestion de projet dans l'ensemble de notre organisme. Tous les diplômés du programme agissent maintenant comme mentors pour les autres ministères et leurs collègues. Nous espérons qu'en mettant en oeuvre ce processus nous améliorerons la gouvernance de notre collectivité.



**Nom :** Arnold Baptiste

**Première Nation :** Première Nation Simpcw, Colombie-Britannique

**Titre Professionnel :** Certificat du Programme de formation et de Treconnaissance professionnelle en gestion des terres et des ressources de l'ANGTA, Université de la Saskatchewan (en cours)

## COMMENT LA FORMATION QUE VOUS AVEZ REÇUE VOUS AIDERA-T-ELLE À EXERCER VOTRE RÔLE ACTUEL?

J'ai aimé les cours sur le droit des ressources, puisque l'instructeur était très engagé. Ma Première Nation est active dans le secteur des ressources naturelles et ce qui a été enseigné était vraiment pertinent. Je continuerai de me tenir au courant de ce qui se produit dans ce domaine, au Canada et dans le monde.

## COMMENT VOTRE FORMATION AIDERA-T-ELLE À RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA BANDE/LA COLLECTIVITÉ?

J'espère élargir la vision, non seulement de notre leadership, mais de ma collectivité tout entière. Nous étions 17 dans ma classe, alors nous étions un groupe restreint, ce qui nous a permis de nous transmettre des histoires de la collectivité et un peu de nos expériences personnelles. Le rapprochement est le secret du réseautage.

## La transmission du message

En 2015, nous avons été invités par les Premières Nations d'un peu partout au pays à présenter les avantages des logements du marché et du partenariat avec le Fonds, et nous avons accepté l'invitation. Comme nous le faisons depuis la création du Fonds, nous avons voyagé partout au Canada, pour visiter les collectivités des Premières Nations de chaque province et de chaque territoire.

LE PERSONNEL DU FONDS  
A EFFECTUÉ UN TOTAL DE

156  
DÉPLACEMENTS



ET TENU

260  
RÉUNIONS



DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

Yukon

### EN AOÛT 2015, LES FIDUCIAIRES ONT DÉCIDÉ DE SE RÉUNIR AU YUKON,

où ils ont eu l'occasion de rendre visite à deux Premières Nations autonomes desservies par le Fonds. Les deux collectivités étant à portée de voiture de Whitehorse, les fiduciaires et le personnel-cadre ont pris un autobus pour un aller-retour de deux jours. Ils se sont arrêtés d'abord à Kluane, où ils ont été conviés à une fête communautaire et à un spectacle de danse et de tambours locaux, y compris une prestation de la collectivité soeur de Kluane, Champagne-Aishihik. Ce spectacle a été suivi par une cérémonie d'inauguration à la nouvelle station-service de Kluane et à une visite de la collectivité sous la direction du chef Math`ieya Alatini. Le deuxième jour, les fiduciaires sont partis dans la direction opposée pour se rendre à Carcross-Tagish, où ils ont eu le privilège de partager un repas avec le grand conseil. Les fiduciaires ont pu visiter le Carcross Commons, où ils ont pu assister à une démonstration de première main et à une leçon d'un sculpteur local.

## PREMIÈRE NATION DE KLUANE (PNK)

**ENDROIT :** Burwash Landing, Yukon

**CHEF :** Math'ieya Alatini

**OBJECTIF PRINCIPAL :** Renforcement des capacités communautaires et exploitation des possibilités d'indépendance économique.

**RELATION AVEC LE FONDS :** La Première Nation de Kluane a approuvé le travail du Fonds en 2013. En l'absence d'un système de paiement du logement, le développement du potentiel était une priorité. Depuis, la PNK a terminé une formation sur la solution de problèmes, s'est engagée dans un examen de la politique sur le logement et une analyse des lacunes, a pris part à une consultation communautaire sur l'élaboration de politiques sur la propriété immobilière et a participé à un sommet sur le logement pour confirmer le mandat du portefeuille du logement.



**EN HAUT :** La chef Math'ieya Alatini et les citoyens de Kluane soulignent l'ouverture du nouveau poste d'essence. (De gauche à droite : Keith Johnson, conseiller des Aînés de la PNK; Math'ieya Alatini, chef de la PNK; Jared Dulac, conseiller de la jeunesse de la PNK; Diyet van Lieshout, présidente de la Kluane Community Development Corporation [KCDC]; Grace Southwick, chef adjointe de la PNK; Colin Asseltine, directeur municipal de la KCDC).

**EN BAS :** La chef Math'ieya Alatini fait visiter le site de la Première Nation de Kluane aux fiduciaires.

## PREMIÈRE NATION DE CARCROSS-TAGISH (PNCT)

**ENDROIT :** Carcross, Yukon

**CHEF :** Danny Cresswell

**OBJECTIF PRINCIPAL :** Élaboration de programmes de location avec option d'achat pour les citoyens par recours aux baux d'utilisation de terrains.

**RELATION AVEC LE FONDS :** Pendant les cinq années où la PNCT a travaillé avec le Fonds, elle a pris part à plus de 15 Initiatives de développement du potentiel, y compris un travail important sur la législation concernant les terres nécessaires pour soutenir l'accès à des logements du marché. Un nombre estimatif de 76 prêts ont été approuvés pour la PNCT par l'intermédiaire du programme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds qui touchera à la fois la construction et la rénovation de logements. Le projet commencera par la mise en oeuvre d'un programme de location avec option d'achat.



**EN HAUT :** Nelson Lepine, directeur de l'infrastructure de Premières Nations de Carcross-Tagish, et Deborah Taylor.

**EN BAS :** Dan Cresswell, président et chef, pendant la visite des fiduciaires auprès des Premières Nations de Carcross-Tagish.

Nos compétences ont été sollicitées tout au long de l'année pour la planification de multiples conférences, d'ateliers et d'activités de planification stratégique. L'invitation à participer aux activités de planification était souvent accompagnée d'une invitation à présenter un exposé ou à participer à un groupe d'experts. Nous avons saisi chaque occasion comme un moyen de développer une relation avec de nouveaux clients des Premières Nations, de recueillir des commentaires et d'améliorer nos services.

## LE FONDS A PRÉSENTÉ OU ANIMÉ DES KIOSQUES D'INFORMATION AUX CONFÉRENCES SUIVANTES EN 2015 :

- **Conférence sur le logement chez les Premières Nations du Nord**
- **Conférence nationale de 2015 de l'AAFA**
- **AAFA Saskatchewan**
- **Aboriginal Business Match – Ouest**
- **National Aboriginal Trust Officers Association (NATOA)**
- **Assemblée de la Nation Anishinabek**
- **Aboriginal Business Match – Prairies**
- **Assemblée annuelle des chefs de l'Ontario**
- **Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (APN)**
- **Colloque sur l'habitation des Premières Nations de la C.-B.**
- **Nishnawbe Aski Nation – Community Economic Development Officer (CEDO) training**
- **18e Conférence annuelle du Groupe des services techniques et consultatifs de l'Alberta – Premières Nations**
- **Assemblée générale de l'Assembly of Manitoba Chiefs**
- **Assemblée générale annuelle des chefs de la Nation Nishnawbe-Aski**
- **Conférence de l'Ontario First Nations Services Corporation**
- **AAFA Ontario**
- **Atlantic Region Aboriginal Lands Association (ARALA)**
- **Sommet financier d'Ulnooweg**
- **Conférence de CAADA**
- **AAFA Atlantique**
- **Aboriginal Business Match – Est**
- **Colloque sur l'habitation des Premières Nations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)**
- **Assemblée annuelle spéciale des chefs de l'APN**

À titre de pratique exemplaire, le Fonds célèbre le succès des partenariats avec les Premières Nations en demandant à des champions de diverses collectivités de partager des témoignages personnels sur leur travail avec le Fonds et sur leurs réussites dans leur collectivité. En 2015, mentionnons :

- **Conférence sur le logement des Premières Nations du Nord** – Jennifer Martin, conseillère en politiques, Membertou et Joanna Recollet, directrice, services communautaires, Atikameksheng Anishnawbek
- **NATOA** – Romeo Crow Chief, CAFM, Tribal Manager (Nation Siksika, Alb.)
- **CAADA** – Romeo Crow Chief
- **AAFA Ontario** – Norma Petahtegoose, coordonnatrice du logement, Atikameksheng Anishnawbek
- **OFNTSC** – Jennifer Martin
- **ARALA** – Jennifer Martin
- **Sommet financier d’Ulnooweg** – Jennifer Martin
- **GSTC** – Romeo Crow Chief
- **Colloque de la SCHL sur le logement des Premières Nations** – Romeo Crow Chief
- **AAFA Canada** – présentations de :
  - Romeo Crow Chief
  - Noella Jacko, coordonnatrice de la régie (Réserve indienne non cédée de Wikwemikong, Ont.)
  - Rhonda Oblin-Cooper, directrice des travaux en immobilisations (Première Nation des Cris de Waswanipi, Qc)



Le chef Clem Seymour de la bande de Seabird Island et le président.

## Nos partenaires des Premières Nations

En 2015, le Fonds a reçu 34 nouvelles demandes, ce qui a porté le total à 202 collectivités des Premières Nations qui ont choisi de travailler avec le Fonds. De plus, nous avons annoncé que 12 nouvelles Premières Nations partenaires avaient été approuvées pour le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds et le Programme de renforcement des capacités.

### PARMI NOS NOUVEAUX PARTENAIRES ANNONCÉS FIGURENT :



La Première Nation Long Plain, Man.



La Première Nation Skwah, C.-B.



La Nation crie de Fisher River, Man.



La Première Nation d'Alderville, Ont.



La Première Nation de Lake Cowichan, C.-B.



La Première Nation Leq'á:mél, C.-B.



La Première Nation Halalt, C.-B.



La tribu Penelakut, C.-B.



La bande indienne Nooaitch, C.-B.



La bande indienne Skeetchestn, C.-B.



La Première Nation Kwanlin Dün, Yukon



La bande indienne Sechelt (Nation shishálh), C.-B.

### CLIENTS DES PREMIÈRES NATIONS ANNONCÉS AU COURS DES ANNÉES :

#### YUKON



Les Premières Nations de Champagne et de Aishihik – 2011\*



La Première Nation Carcross-Tagish – 2013



La Première Nation Kwanlin Dün – 2015



\*Année d'approbation

# COLOMBIE-BRITANNIQUE



La bande indienne de Seabird Island – 2009



ḡaq'am  
(Bande indienne de St. Mary's) – 2010



La bande indienne Tk'emlups – 2010



La bande indienne Neskonlith – 2011



La Première Nation T'it'q'et – 2012



La bande indienne de Penticton – 2012



La bande indienne d'Adams Lake – 2013



La Nation Malahat – 2013



La Première Nation Tsawout – 2013



La bande indienne d'Okanagan – 2014



La bande d'Upper Nicola – 2014



La bande de Lower Nicola – 2014



La Première Nation Simpcw – 2014



La Première Nation Skwah – 2015



La Première Nation de Lake Cowichan – 2015



La Première Nation Leq'á:mél – 2015



La Première Nation Halalt – 2015



La tribu Penelakut – 2015



La bande indienne Nooaitch – 2015



La bande indienne Skeetchestn – 2015



La bande indienne Sechelt (Nation shishálh) – 2015

## ALBERTA

---



La Nation Siksika – 2011



## SASKATCHEWAN

---



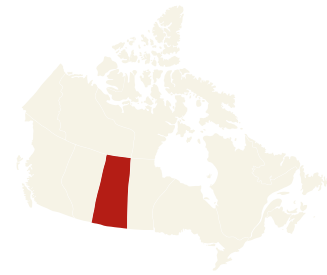
La bande indienne de  
Lac La Ronge, Sask  
– 2009



La Nation crie d'Onion  
Lake – 2009



La Première Nation  
Flying Dust – 2013



## MANITOBA

---



La Première Nation Long  
Plain – 2015



*Fisher River*  
CREE NATION

La Nation crie de Fisher  
River – 2015



# ONTARIO



La Première Nation Batchewana – 2009



Atikameksheng Anishnawbek – 2010



La Première Nation Hiawatha – 2010



La Première Nation Moose Cree – 2010



Sagamok Anishnawbek – 2010



La Première Nation Serpent River – 2010



La Première Nation Mississauga – 2011



La Première Nation M'Chigeeng – 2011



La Première Nation Whitefish River – 2011



La réserve indienne non cédée de Wikwemikong – 2012



La Première Nation Nipissing – 2012



La Première Nation Wahnapiatae – 2013



La Première Nation Beausoleil – 2013



La Première Nation ojibway de la rivière Pic, Ont.



La Première Nation de Lac Seul – 2013



La Première Nation de Curve Lake – 2013



Mohawks de la baie de Quinte – 2013



La Première Nation de Henvey Inlet – 2013



La Première Nation Temagami – 2013



Aundeck Omni Kaning – 2014



La Première Nation de Garden River – 2014



La Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash – 2014



La Première Nation d'Alderville – 2015

## QUÉBEC



La Nation crie de Wemindji – 2013



La Nation crie d'Eastmain – 2013



La Première Nation crie de Waswanipi – 2013



La Nation crie de Chisasibi – 2014

## NOUVELLE-ÉCOSSE



Membertou – 2009

## TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



La Première Nation Miawpukek – 2008

# *Apprenons à connaître nos partenaires les plus récents*

## PREMIÈRE NATION DE LONG PLAIN (MANITOBA)



Signataire du Traité no 1, la Première Nation de Long Plain est une fière communauté ojibway et dakota de la région des plaines centrales du Manitoba dont l'assise territoriale est de 10 800 acres. Long Plain est composé d'une réserve principale et de zones économiques urbaines, qui sont situées en bordure des limites de la ville de Portage la Prairie et dans la ville de Winnipeg, selon le règlement de 2011 sur les droits territoriaux issus de traités.

Près de la moitié des quelque 4 400 citoyens habitent dans la réserve. En 2009, Long Plain a établi une administration du logement afin de répondre aux besoins de ses membres vivant à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve. La Nation administre actuellement 345 unités locatives résidentielles et étudie la possibilité de s'ouvrir à la propriété des habitations, ce qui donnerait aux citoyens la capacité d'obtenir des prêts à l'habitation garantis par le programme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, à des fins de construction, d'achat, de location ou de rénovation d'habitations dans la communauté.

Au printemps 2015, Long Plain a poursuivi l'aménagement sur ses terres de l'avenue Madison, au centre de Winnipeg, par la construction d'une station-service Petro-Canada et d'un dépanneur à côté du collège Yellowquill et d'autres propriétés locatives commerciales. La Première Nation de Long Plain abrite plusieurs autres secteurs de services, comme les Services de police Dakota Ojibway, le Conseil tribal Dakota Ojibway, la Fiducie de Long Plain et la Commission des jeux.

*« La Première Nation de Long Plain a le grand privilège de lancer un nouveau programme de logement prometteur par le biais de son partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations afin de répondre à la demande croissante de logements dans notre communauté. Nous croyons sincèrement que ce programme établira une nouvelle norme en offrant de véritables possibilités d'accéder à la propriété pour nos citoyens. Nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle initiative en matière de logement à Long Plain. »*

- le chef Dennis Meeches

## PREMIÈRE NATION SKWAH (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



La Première Nation Skwah vit à Chilliwack en Colombie-Britannique. Ses 885 hectares de terres de réserve se trouvent à proximité de son territoire traditionnel, aujourd'hui connu sous le nom de Five Corners, dans le centre-ville de Chilliwack.

La Première Nation Skwah est formée de quatre réserves distinctes, Schelowat 1, Skwahla 2, Skwali 3 et Skwah 4, et possède des droits indivis sur d'autres réserves communes, Skumalasp 16, Pekw'xe:yles et Grass Indian 15. Skwah 4 est la réserve principale de la communauté.

Approximativement 240 des 506 membres de la Première Nation Skwah vivent dans la communauté dynamique et profitent d'une combinaison de terres agricoles et résidentielles. Puisqu'ils vivent dans une réserve urbaine, les membres de la Première Nation Skwah ont accès à de nombreuses occasions d'emploi, notamment au gouvernement, dans les services de détail, au bureau de la bande et dans les programmes et services de la Nation de Stó:lō. La pêche et les courses de canot occupent également une grande part de la vie de la Première Nation Skwah puisque la réserve principale se trouve en bordure du Hope Slough, ce qui donne un accès direct au fleuve Fraser.

Dans la Première Nation Skwah, il y a 64 logements appartenant à la bande ou de propriété privée. La Première Nation Skwah prévoit offrir des occasions de propriété et de location de logements, y compris par la rénovation, pour ses membres qui disposeront de prêts garantis par le Fonds.

*« Nous sommes très heureux de collaborer avec le Fonds. Beaucoup de nos membres souhaitent depuis très longtemps revenir dans la communauté, y compris ma propre famille, et le Fonds contribuera à offrir à ces membres des occasions qui n'existaient pas auparavant. Nous avons hâte de collaborer avec le Fonds pour développer notre capacité à mener notre Nation vers une ère de prospérité économique. »*

- le chef Robert Coombes

## NATION CRIE DE FISHER RIVER (MANITOBA)



La Nation Crie de Fisher River (NCFR) habite le long des rives du lac Winnipeg et à l'embouchure de la baie Fisher, approximativement 200 km au nord de Winnipeg. Composée de deux réserves (Fisher River 44 et Fisher River 44A), la Nation abrite 1 900 des 3 700 membres de la bande.

Fisher River est signataire du Traité 5 et est une Première Nation indépendante. Bien qu'elle ne soit associée à aucun des conseils tribaux du Manitoba, elle est affiliée à l'Assemblée des chefs du Manitoba. En 2013, Fisher River a signé un protocole politique et une convention de société en commandite avec la Nation Norway House et la Première Nation de Sagkeeng, ce qui a établi une relation politique et économique officielle.

La NCFR offre plusieurs occasions d'emploi dans la Première Nation : Fisher River Builders, une blanchisserie automatique avec lave-auto, une épicerie, l'administration de la bande, des entreprises privées et la pêche commerciale. La bande participe également avec la province du Manitoba à l'aménagement de lotissements de chalets et, avec Manitoba Hydro, au développement de technologies géothermiques. Récemment, une équipe de la ligue de hockey junior B de Keystone a été créée dans la Nation.

Il y a 516 logements dans la NCFR; 15 pour cent sont desservies par une nouvelle station moderne de traitement de l'eau. Traditionnellement, les lots étaient alloués aux membres au moyen du système d'attribution de la rivière; ce processus est encore suivi aujourd'hui. Fisher River prévoit offrir des occasions de propriété et de location de logements, y compris par la rénovation, pour ses membres qui disposeront de prêts garantis par le Fonds.

*« De nombreux membres de notre communauté envisagent des options du secteur privé qui leur permettraient d'accéder à la propriété, et ce nouveau partenariat avec le Fonds apporte des solutions qui s'ajoutent aux programmes précédemment offerts. Nous avons également hâte de profiter des initiatives de développement du potentiel qui seront bénéfiques pour notre personnel et notre communauté. »*

- le chef David Crate

## PREMIÈRE NATION D'ALDERVILLE (ONTARIO)



Alderville est une communauté des Premières Nations florissante, riche en culture et en patrimoine, située en bordure du lac Rice, dans le sud de l'Ontario, à environ 30 km au nord de Cobourg. La population de la communauté est composée de 1 131 membres inscrits de la bande et de 325 citoyens vivant dans une réserve.

Approximativement 60 membres sont employés par la Première Nation et beaucoup d'autres sont propriétaires de petites entreprises à l'intérieur ou à l'extérieur de la collectivité.

La majorité des logements d'Alderville appartiennent en propriété à des membres de la collectivité, ce qui s'explique en grande partie par le succès du programme de prêts à l'habitation renouvelables de la Nation établi en 1975. En collaboration avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, Alderville compte étendre les options de prêts à l'habitation pour que ses membres puissent acheter, construire ou rénover des logements de la communauté. Parmi son portefeuille de logements actuel, Alderville administre 98 prêts hypothécaires et 26 unités locatives de la bande.

Alderville élit un chef et quatre membres du conseil en vertu de la Loi sur les Indiens et est une Nation membre du Conseil tribal Ogemawahj, qui représente six Premières Nations de Chippewa, du Mississauga et de Pottawatomi. Alderville comporte un impressionnant monument commémoratif rendant hommage aux anciens combattants des Premières Nations, un centre écologique proposant des visites et des événements éducatifs et une exploitation agricole solaire de 5,7 mégawatts qui connaît du succès.

*« Axé sur l'avenir du logement, le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations permet à nos membres de prévoir leurs besoins familiaux et de trouver un logement qui répondra à leurs besoins. »*

- le chef James Marsden



Maisons avec le soutien du Fonds en voie de construction, 2015 : 1. Mohawks de la baie de Quinte. De 2 à 5. Nation des Cris d'Eastmain. 6,7 et 10. Nation des Cris de Chisasibi. 8-9. Nation des Cris de Wemindji.

## PREMIÈRE NATION DE LAKE COWICHAN (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



Le territoire de la Première Nation de Lake Cowichan se trouve sur l'île de Vancouver (Colombie-Britannique). Située à la source de la belle rivière Cowichan, la réserve de 39 hectares de Lake Cowichan abrite 25 membres de la communauté.

La Première Nation de Lake Cowichan fait partie du groupe linguistique salishan et est membre du groupe du traité Hul'qumi'num avec cinq autres Premières Nations des environs.

Bien que la Première Nation soit petite, Lake Cowichan travaille actuellement sur son propre code d'appartenance dans le but de retrouver ses membres qui ont déménagé à l'extérieur de la communauté et même du pays.

Dirigée par un chef et un conseil héréditaires, la Première Nation de Lake Cowichan travaille assidûment à offrir des programmes et des services à ses membres, à créer de fortes relations réciproques avec les communautés environnantes et à accueillir les membres qui reviennent dans la communauté.

Le portefeuille de logements est composé de six habitations. La Nation prévoit aménager un lotissement de 25 lots pour accommoder l'augmentation prévue des membres de la bande.

*« La Première Nation de Lake Cowichan est heureuse d'exploiter les occasions qui se présentent à ses membres grâce au partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Nous croyons que ce partenariat fera disparaître certains obstacles qui empêchent nos membres d'accéder à la propriété. »*

- le chef Cyril Livingstone

## PREMIÈRE NATION LEQ'Á:MÉL (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



Leq'á:mél, qui signifie « endroit plat où on se rencontre », était autrefois l'une des haltes de commerce les plus populaires du territoire Stó:lō. On disait également que c'était le lieu de naissance de la langue halq'eméylem; le mot vient d'un dialecte parlé par les Nicoamen/Leq'á:mél. Leq'á:mél comportait plusieurs maisons longues, dont certaines faisaient près d'un kilomètre de long. Historiquement, les tribus Sumas, Scowlitz, Matsqui et Nooksack lui étaient affiliées. Leq'á:mél est située à la frontière des dialectes de langue du haut et du bas de la rivière; c'est pourquoi Nicoamen y devient Leq'á:mél.

La Première Nation de Leq'á:mél est une bande indienne située à Deroche, 22 kilomètres à l'ouest de Mission, dont la population est d'approximativement 420 personnes. Leq'á:mél compte dix réserves indiennes (RI) : RI Yaalstick no 1, RI Lackaway no 2, RI Lakway Cemetery no 3, RI Papekwachin no 4, RI Aylechootlook no 5, RI Holachten no 8, RI Zaitscullachan no 9, RI Skweahm no 10, RI Lakahahmen no 11 et RI Sumas Cemetery no 12. Les Leq'á:mél utilisent trois de ces réserves à des fins résidentielles, deux comme cimetières et le reste est détenu par des membres en vertu d'un certificat de possession, loué à des fins agricoles ou conservé pour le développement économique futur.

La Première Nation de Leq'á:mél met un programme de prêts pour logements privés à la disposition de ses membres. Le portefeuille de logements de la Nation, composé d'approximativement 51 logements, dont 17 sont assujettis au programme de l'article 95, 24 au programme de l'article 10, 7 sont à propriété privée et, dans 10 cas, les certificats de possession sont transférés aux familles lorsque celles-ci remboursent en entier leur emprunt hypothécaire. Deux logements privés ont été construits dans la communauté dans les deux dernières années, avec le soutien financier d'un prêteur privé. Les lots viabilisés de la communauté disposent des services d'eau, d'égouts et d'électricité. La Nation possède actuellement 12 lots sur lesquels ses membres peuvent construire un logement.

*« La Première Nation Leq'á:mél est fière d'avoir l'occasion de travailler avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Nous avons constaté le besoin de logements novateurs pour nos citoyens et la nécessité de rénover les logements existants dans la communauté. Notre approche sera guidée par notre politique de logement actuelle, qui sera renouvelée avec le soutien du Fonds et sera employée pour informer nos citoyens au sujet des changements récents en vue de construire de nouvelles habitations avec l'aide du Fonds. »*

- le chef Alice Thompson

## PREMIÈRE NATION DE HALALT (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



Le territoire de la Première Nation de Halalt (Halalt) est situé près de la ville de Chemainus, sur l'île de Vancouver (Colombie-Britannique). Halalt est membre du groupe du traité Hul'qumi'num, qui cherche à récupérer ses terres et ressources traditionnelles et à accroître ses pouvoirs de gouvernance. Halalt est également membre du Conseil tribal Naut'sa Mawt. Historiquement, la tribu Halalt se trouvait sur l'île de Willy, dans les îles du Golfe, et dans des villages sur les rivières Cowichan et Chemainus. Aujourd'hui, Halalt est composée de deux réserves, une sur l'île de Willy et l'autre en bordure de la rivière Chemainus, à Westholme. Approximativement la moitié des 211 citoyens inscrits habitent dans les réserves.

Halalt rappelle le premier nom du village, xeláltxw, qui signifie : « maisons marquées ou peintes ». La moitié des 41 logements du petit village sont détenues en propriété privée par des membres. La majorité a été rénovée. Trois autres ont fait l'objet d'un financement au moyen d'un programme de prêts pour logements privés dans les réserves et douze sont gérées par la Nation comme logements locatifs, avec option d'achat ou non, y compris un quadruplex.

La Nation a récemment terminé la construction d'une station de traitement de l'eau et des eaux usées qui permettra d'étendre les services à la communauté et ailleurs. L'accès au programme d'amélioration des modalités de crédit du FLMPN permettra d'offrir plus d'options de logement aux citoyens de Halalt dans un avenir proche.

La Première Nation emploie 20 employés administratifs et exploite une pêcherie de mollusques offrant des emplois saisonniers à ses membres. Elle compte aménager une station-service et des unités locatives commerciales sur des terres désignées, ce qui créera encore d'autres occasions. En collaboration avec le Fonds, Halalt a établi des formations de développement du potentiel et d'élaboration de politiques.

*« La collaboration avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations arrive à point nommé pour Halalt. Nous avons examiné des moyens d'améliorer la gestion des logements dans notre communauté. Nos dirigeants et les membres de notre communauté bénéficieront de notre participation au programme. Notre gouvernance dans la région s'améliorera grâce à des politiques et des procédures nouvelles ou actualisées. De plus, nous tiendrons nos membres informés sur le fonctionnement du programme, ce qui augmentera leurs chances d'obtenir une habitation. De façon générale, nous améliorerons notre gouvernance et le potentiel de notre communauté en matière de logement. »*

- le chef James R. Thomas

## TRIBU PENELAKUT (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



La tribu Penelakut habite le sud des îles du Golfe, entre l'île de Vancouver et le continent. La Première Nation compte quatre réserves parmi les îles de son territoire traditionnel : l'île Penelakut (anciennement l'île Kuper), Tsussie, l'île Tent et l'île Galiano. Aujourd'hui, approximativement 520 des 938 membres résident dans trois des quatre réserves. L'île Penelakut est la plus grande des réserves et abrite la majorité des membres. Quelques membres vivent également à Tsussie, une petite réserve située au sud de Chemainus, sur l'île de Vancouver. L'île Tent demeure actuellement inhabitée, mais elle est un endroit populaire pour camper.

Historiquement, il y avait trois villages hivernaux permanents sur l'île Penelakut : Penelakut Spit, Telegraph Harbour et Lamalchi Bay. Il y avait également des villages à Chemainus Harbour et sur l'île Galiano. Le terme « Penelakut » fait référence à tous les peuples Hul'qumi'num qui, à un moment ou à un autre, ont habité sur ces îles.

La tribu Penelakut est membre du groupe du traité Hul'qumi'num. En collaboration avec cinq autres Premières Nations environnantes, le groupe du traité Hul'qumi'num négocie conjointement un traité global avec la Colombie-Britannique et le Canada dans le cadre du processus des traités de la Colombie-Britannique pour faire reconnaître officiellement son titre et ses droits autochtones. Dans le cadre de sa participation au groupe du traité, la tribu Penelakut a contribué à la recherche et à la documentation portant sur les questions de langue, de patrimoine, de ressource et de terre. Le portefeuille de logements se chiffre actuellement à 152. Penelakut espère utiliser le FLMPN pour offrir plus d'options de logement à ses membres.

*« Le programme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations représente une solution de logement dont la tribu Penelakut avait grandement besoin. La possibilité d'accéder à la propriété permet de libérer des logements sociaux pour personnes à faible revenu de manière à ce que puissent en jouir les membres qui en ont le plus besoin. La tribu Penelakut est très heureuse de pouvoir offrir à ses membres la possibilité de construire et de rénover des logements. Le Fonds fera croître notre parc de logements et aidera au maintien des logements existants. »*

- le chef Earl Jack

## BANDE INDIENNE NOOAITCH (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



La bande indienne Nooaitch est membre de la Nation tribale de Nicola Valley. Située dans le territoire traditionnel Nicola, qui se trouve aujourd'hui dans la région Thompson-Nicola de l'intérieur méridional de la Colombie-Britannique, Nooaitch compte deux réserves dont l'assise totalise 1693,4 hectares : la RI no 9 et la RI no 10. La plus grande, la RI no 10, de 903,1 hectares, est la réserve principale où la communauté est basée et est située à 23 kilomètres à l'ouest de Merritt (Colombie-Britannique).

En termes de topographie générale, la région est une aire vierge ondulée, traversée de rivières et de ruisseaux. Nooaitch est, au nord-est, parsemée de lacs, et le coeur de son territoire est relativement peu aménagé et bien boisé, traversé de petits ruisseaux et de vallons. La population actuelle est formée de 112 membres vivant dans les réserves et d'approximativement 79 membres ne vivant pas dans les réserves.

La bande indienne Nooaitch compte actuellement 53 habitations et a remédié au manque de logements dans la communauté par la construction de douze unités depuis dix ans. Un duplex a récemment été construit (été 2014), et au moins quatre maisons devraient être construites à l'été 2015.

*« Il y a une importante demande de logements économiques neufs dans la bande indienne de Nooaitch et aussi un grand besoin de rénover de nombreuses habitations existantes qui sont loin d'atteindre les normes de salubrité et de sécurité. Cette question avait été soulevée en 2012 dans notre plan communautaire global. Nous sommes heureux d'avoir la chance de collaborer avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations pour que ces problèmes soient abordés en priorité.*

*Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec le Fonds, car celui-ci offre des solutions permettant de répondre à la demande de logements actuelle par la construction et la rénovation d'habitations ainsi qu'un recours aux autres services et occasions de formation prévus par le programme. Nous souhaitons établir et maintenir d'excellentes relations de travail, et je suis d'avis que cela nous aidera à atteindre notre objectif de vivre dans un environnement plus sain à bien des égards pour les membres de la bande dans notre communauté. »*

- le chef Marcel Shackelly

## BANDE INDIENNE SKEETCHESTN (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



La bande indienne Skeetchestn est membre de la Nation Secwepemc (Shuswap); elle se retrouve dans la région centrale intérieure de la Colombie-Britannique, à environ une heure à l'ouest de Kamloops. La population totale est d'approximativement 530, et 225 membres habitent dans les réserves. La communauté principale se trouve à Savona (Colombie-Britannique).

Il y a 109 logements dans la communauté, dont 42 sont des unités locatives avec option d'achat et les autres des logements dont le prêt hypothécaire a été remboursé en entier et dont la propriété a été transférée au membre. Le chef et le conseil ainsi que l'administration de Skeetchestn travaillent bien ensemble et ils ont mis en oeuvre en 1997 un plan de gestion de l'habitation, qui a depuis été actualisé. Les politiques d'habitation de Skeetchestn prévoient l'application stricte de la perception des loyers, par exemple en limitant les services aux membres en cas d'arriérés, et par l'expulsion si nécessaire.

La collectivité compte un petit nombre de ménages bénéficiant de l'aide sociale, mais la majorité des membres sont employés par la bande ou travaillent à Kamloops ou dans le secteur minier. Skeetchestn est impatiente de travailler avec le Fonds pour offrir à ses membres l'accès à des prêts pour la construction et la rénovation. Cela comprend l'élaboration d'un programme de prêts hypothécaires garantis par le Fonds adapté aux spécifications de Skeetchestn ainsi que la prestation de séances d'éducation et de sensibilisation des membres, comme des ateliers sur le crédit et sur la gestion de l'argent.

*« Nous considérons le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations comme une solution importante qui nous aidera tous ensemble à offrir des logements du marché aux membres de notre collectivité. Nous pourrions ainsi combler les retards que nous accusons dans l'offre de logements de qualité aux membres de la collectivité. Grâce à cette initiative, notre peuple aura la chance de vivre chez soi, dans la communauté, et nos enfants pourront grandir dans leur culture et auprès de leur famille. »*

- Kukpi7 (chef) Ronald Ignace

## PREMIÈRE NATION KWANLIN DÜN (YUKON)



La Première Nation Kwanlin Dün (PNKD) est une Première Nation autonome du Yukon qui possède des terres visées par un règlement dans son territoire traditionnel à Whitehorse, au Yukon, et à proximité. Elle compte plus de 1 000 citoyens qui sont les descendants des Premières Nations de nombreuses régions du Yukon et de l'Alaska. Depuis des générations, ils ont occupé les terres le long du fleuve Yukon et ont prospéré sur ces rives. La plupart des citoyens de Kwanlin Dün vivent dans la région de Whitehorse, tandis que d'autres sont répartis au Canada, en Alaska et dans le monde. L'appellation Kwanlin signifie « eau qui traverse un canyon » et fait référence à l'eau qui s'écoule de Miles Canyon jusqu'aux rapides de Whitehorse.

Dans le cadre de son accord définitif, Kwanlin Dün a reçu 1 041,5 kilomètres carrés de terres désignées dans son territoire traditionnel, lesquelles comprennent la capitale du Yukon et son centre économique. La PNKD est le plus grand propriétaire foncier de la ville de Whitehorse. Près de 75 pour cent de la population totale du Yukon vit sur le territoire traditionnel de la PNKD, ce qui crée d'importantes occasions pour la Nation Kwanlin Dün de se tailler une place de chef de file, particulièrement dans les projets de logement.

La PNKD figure aux premiers rangs des Premières Nations canadiennes en milieu urbain qui ont signé des ententes définitives et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Son gouvernement a récemment célébré une décennie d'autonomie à titre de Première Nation. Le gouvernement de Kwanlin Dün a travaillé diligemment au renforcement de sa capacité interne à gérer les difficultés et les possibilités qui découlent de ses ententes définitives et de ses ententes sur l'autonomie gouvernementale. La mise en œuvre réussie des ententes vise le bien-être de tous les citoyens et suscite la renaissance des traditions, de la culture et du mode de vie de la Première Nation Kwanlin Dün.

Dans son portefeuille de logements, le gouvernement de la Nation Kwanlin Dün gère des parcs de logements diversifiés composés d'environ 235 logements locatifs assortis de baux de locataires; on compte aussi quelques propriétés privées construites par les citoyens. Grâce au soutien du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, la PNKD a le potentiel d'élargir les options de propriété pour permettre aux citoyens de rénover, de louer avec option d'achat, d'acheter ou d'aménager de nouveaux logements sur ses terres désignées.

*« L'objectif de Kwanlin Dün est que chaque citoyen qui souhaite être propriétaire ou locataire d'un logement puisse le faire. Notre partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations offre d'autres options de propriété à nos citoyens afin qu'ils deviennent plus autonomes. Le Fonds offre une certaine souplesse aux citoyens admissibles, et constitue une solution de rechange, à des taux raisonnables, aux autres institutions financières, de même qu'une occasion pour les citoyens d'accroître leurs connaissances personnelles en gestion financière. »*

- La chef Doris Bill

## BANDE INDIENNE SECHELT (Nation shíshálh) [COLOMBIE-BRITANNIQUE]



Presque 30 ans se sont écoulés depuis que la Loi sur l'autonomie gouvernementale et la Constitution de la bande indienne sechelt (BIS) sont entrées en vigueur en 1986. La Constitution prévoit le régime foncier de la BIS, les exigences applicables aux membres, les élections du Conseil, les processus législatifs et référendaires et les normes de la gouvernance de la BIS, y compris la gestion financière.

La Nation shíshálh englobe un territoire de 1 031 hectares répartis sur plus de trente-trois petites réserves distinctes. Elle compte actuellement environ 1 380 membres, dont près de la moitié vivent sur les terres de la Nation shíshálh. Il y a presque 200 logements, principalement situés dans les principales terres de la bande Sechelt ou à proximité, qui se trouvent à 50 kilomètres au nord-est de Vancouver, et un certain nombre de propriétés louées à environ 500 non membres, dont un ensemble résidentiel protégé sur lequel des impôts fonciers sont perçus. Les logements des membres de la BIS comprennent des propriétés privées, des logements locatifs et des logements pour aînés. Il y a aussi deux parcs de maisons mobiles.

Le programme de logement de la BIS est géré par le Bureau de logement Sechelt créé au moyen d'une déclaration de fiducie en 1980. Alors que 68 pour cent des logements appartiennent aux membres, la communauté collabore avec le Fonds afin de continuer à réduire les arriérés de logement, à renouveler et mettre à jour des politiques de logement, la structure de gestion du logement et à faciliter la formation des membres en planification financière, budgétisation et formation du crédit. La poursuite sur cette voie permettra d'accroître les options de logement du marché pour les membres, y compris l'accession à la propriété, les logements locatifs et les prêts de rénovation pour les propriétaires résidentiels individuels.

*« L'un des principaux objectifs de notre Nation est d'élaborer une stratégie de logement pour notre Nation qui donnerait à chacun des chances égales d'être propriétaire de son logement. La vision de nos aînés et de nos anciens chefs est de créer une nation durable et prospère où chaque membre a le revenu disponible nécessaire pour obtenir une hypothèque. Nous croyons que le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations aidera nos membres à concrétiser cette vision. »*

- Le chef Calvin Craigan

## Une 200<sup>e</sup> Première Nation se joint au Fonds

Même si elle ignorait le résultat de ses demandes, la bande indienne Tsal'alh a décidé en décembre d'annoncer qu'elle était la 200<sup>e</sup> Première Nation à demander de travailler avec le Fonds. Les responsables du Fonds ont hâte de travailler avec la bande indienne Tsal'alh quelle que soit la capacité dans laquelle elle sera approuvée.

### BANDE TSAL'ALH (BANDE INDIENNE DE SETON LAKE) (COLOMBIE-BRITANNIQUE))



Les membres de la bande St'át'imc — Tsal'alhmec, le peuple du lac, qui ont vécu et prospéré au bord du lac depuis des temps immémoriaux, sont situés dans une région éloignée semi-isolée dans le point le plus central et septentrional du territoire St'át'imc, le long des rives des lacs Seton et Anderson. Étant l'une des onze communautés St'át'imc sur le territoire St'át'imc, cette bande a toujours eu une relation étroite avec la terre, ainsi qu'une responsabilité de gérance collective qui revêt une très grande importance pour le peuple Tsal'alhmec. Ses membres

comprennent et reconnaissent avec respect l'héritage que leur ont laissé leurs ancêtres et, suivant leurs conseils, ils continueront à vivre selon leur culture et leurs traditions, pour les générations à venir.

De nos jours, la communauté St'át'imc — Tsal'alhmec compte 681 membres, dont environ 320 membres vivent dans la réserve, et elle continue de croître. La communauté a sa propre école maternelle, une école primaire, une école secondaire, un centre de santé, une caserne de pompiers et un complexe pour aînés. On y trouve aussi un poste d'essence, un parc de roulottes et une scierie. Par ailleurs, la communauté produit des oeuvres d'art et de l'artisanat, en plus d'être le principal fournisseur de service Internet dans la région.

La Nation Tsal'alh est très occupée par l'aménagement d'un nouvel hôtel, d'un nouveau bureau de conseil de bande, et d'ajouts à l'école, à la garderie, aux logements et à l'infrastructure. Le parc de logements de la Première Nation est composé d'environ 60 logements locatifs et d'environ 50 logements appartenant à des membres de la bande. En raison de la demande croissante de logements, on explore actuellement des solutions de rechange comme les maisons en rangée, les appartements accessoires et les logements unifamiliaux. La Nation Tsal'alh se réjouit à l'idée de travailler avec le Fonds pour faire progresser les projets liés à ces initiatives.

*« La bande Tsal'alh se réjouit vraiment à l'idée de travailler avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, pour l'aider à créer une structure administrative de soutien, et à donner à ses membres des possibilités de logement durable. La conjoncture est propice à cet investissement, alors que nous prévoyons que d'autres membres chercheront à rentrer chez eux pour tirer parti de nos possibilités de développement économique avec BC Hydro. Le logement est la clé du soutien de cette croissance, et nous nous réjouissons de planifier pour le bien-être à long terme de nos membres, de nos familles et de notre communauté. »*

- Le chef Larry Casper



Les membres de la Bande Tsal'alh lors d'un événement communautaire. (Source : Randy James, Bande Tsal'alh)



La Bande Tsal'alh, Colombie-Britannique. (Source : Randy James, Bande Tsal'alh)



Deborah Taylor, la chef Doris Bill, Nancy Pine (agente principale de programme) et Roxanne Vallevande à l'occasion de la signature de la Convention d'indemnisation par la Première Nation Kwanlin Dün.



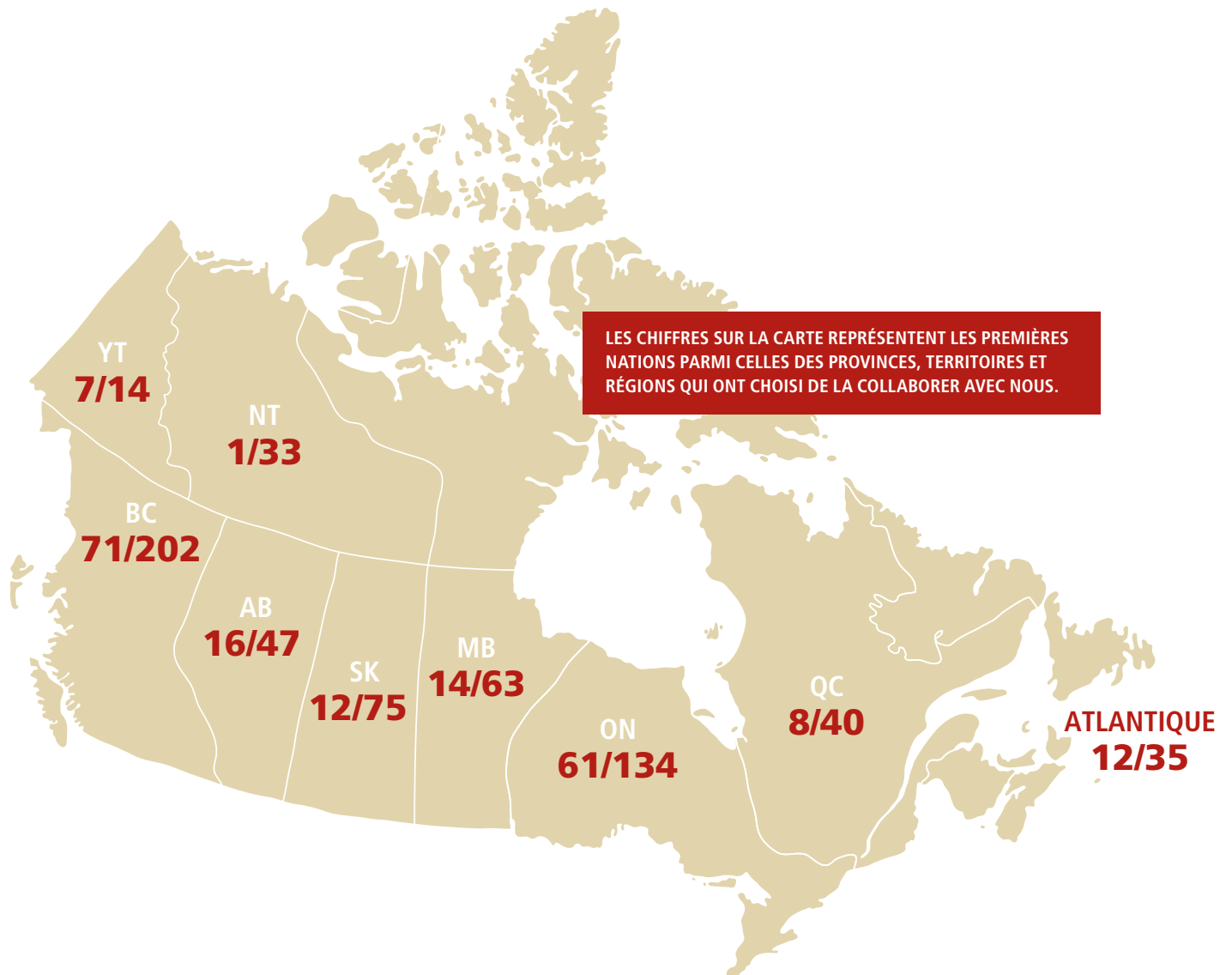
Kukpi7 Ronald Ignace, chef des Skeetchestn, a participé au communiqué de juillet du Fonds.



Le président en compagnie de Barb Esau, conseillère, et d'Ernie Daniels, ancien chef de la Première Nation Long Plain (juillet 2015).

## *La portée de notre action*

Au 31 décembre 2015, 202 Premières Nations avaient choisi de devenir partenaires du Fonds.



# Un aperçu de la situation financière



## LE FONDS

UN INVESTISSEMENT UNIQUE DE

**300 M \$**

ENCORE DÉTENUS EN FIDUCIE



ACTIF TOTAL EN 2015 :

**346,6 M \$**

**836  
M \$**



EN CRÉDIT POTENTIEL  
APPROUVÉ



**15**  
PRÊTEURS

POUR SOUTENIR  
QUELQUE

**5 500**  
LOGEMENTS



## DÉPLACEMENTS

**358 734 \$**

DÉPENSÉS POUR LES DÉPLACEMENTS  
DU PERSONNEL EN 2015

**156 VOYAGES**

DANS L'ENSEMBLE DU PAYS



**ENVIRON**

**2 300 \$ PAR DÉPLACEMENT**



**260  
RÉUNIONS**

RÉALISÉ DES GAINS  
D'EFFICACITÉ EN TEMPS  
ET EN COÛTS



## DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

**4,5 M \$**

LE MONTANT AFFECTÉ AUX  
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU  
POTENTIEL EN 2015

**3,9 M \$**

LE MONTANT APPROUVÉ POUR LES  
INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DU  
POTENTIEL EN 2016

## Discussion et analyse pour la gestion

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquiescer un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique. » Le Fonds vise à faciliter l'accès au financement pour les logements du marché dans les collectivités des Premières Nations ainsi qu'à développer le potentiel des Premières Nations en matière d'administration continue des logements du marché. C'est à la réalisation de cet objectif que le Fonds s'emploie dans le cadre de ses activités opérationnelles fondamentales. Le présent rapport fournit un résumé des mesures du rendement et des résultats de 2015. Les mesures du rendement indiquées dans le présent document sont celles de l'année 4 (c.-à-d. 2015) du plan d'activités approuvé tout récemment par le ministre, soit le Plan d'activités 2012-2016.

### OBJECTIF 1.0 : METTRE EN OEUVRE LES MÉCANISMES D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit assure les prêteurs et les assureurs tiers que le prêt à l'habitation consenti dans une collectivité des Premières Nations admissible est remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit (AMC) conclue, si la Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement.

#### METTRE EN OEUVRE LES MÉCANISMES D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT – PRINCIPALES INITIATIVES

- Se concentrer sur les Premières Nations qui ont déjà été approuvées en vue de l'amélioration des modalités de crédit, afin de favoriser la disponibilité des prêts et la construction ou la rénovation de logements.
- S'assurer que des ententes sont conclues entre les prêteurs et la Première Nation concernant les prêts à consentir aux membres de la collectivité.
- Faciliter le processus de demande pour les collectivités des Premières Nations qui sont prêtes ou presque prêtes en multipliant les visites sur les lieux.
- Organiser des ateliers sur le traitement des demandes au niveau de multiples intervenants au sein d'une région géographique (p. ex., conseil tribal ou organisation provinciale ou territoriale [OPT]).
- Recenser les principaux influenceurs de chaque région ou province pour faciliter le développement des affaires et le processus de demande.
- Mettre à jour les documents de marketing et de communication selon les destinataires visés. Se concentrer sur les citoyens.

PLAN DE 2015 SUR LES MESURES DU RENDEMENT	RÉSULTATS DE 2015
48 nouvelles demandes	34 nouvelles demandes
43 nouvelles admissions de Premières Nations	11 nouvelles admissions de Premières Nations
1 332 prêts approuvés	60 prêts approuvés (pour 63 logements)
0 nouveau prêteur approuvé	1 nouveau prêteur approuvé

Les cibles initiales du Fonds avaient été fixées en fonction de divers facteurs et hypothèses, comme le nombre de logements par mode d'occupation, le niveau des besoins de logement, le taux de création des ménages et le niveau d'abordabilité. Le temps nécessaire pour atteindre ces cibles n'a pas été pris en compte lors du démarrage du programme. Le Fonds a pris des mesures en 2011 pour ajuster les cibles. Bien que le Fonds n'ait pas atteint les cibles prévues pour le nombre de prêts approuvés, il a fait des progrès importants à cet égard en 2015. La cible de 1 332 prêts approuvés pour 2015 était fondée sur un projet d'approbation de 148 Premières Nations pour l'AMC, en calculant que le Fonds garantissait en moyenne neuf prêts annuels par Première Nation. À la fin de 2014, le Fonds avait en fait approuvé 79 Premières Nations pour l'AMC, avec 60 prêts pour 63 logements approuvés en 2015. Parmi les 79 Premières Nations approuvées pour l'AMC avant 2015, le Fonds a garanti des prêts pour 15 d'entre elles, dans une mesure d'un à trente-cinq prêts par Première Nation.

Les chiffres du projet ont été élaborés au cours de l'été 2011 et dataient donc de trois ans et demi au début de 2015. Lorsque le projet a été élaboré, le Fonds était encore à ses débuts et le personnel ne pouvait s'appuyer sur son expérience. À cette époque, seulement 13 Premières Nations avaient été approuvées pour l'AMC, et un seul prêt était garanti. Le nombre actuel de Premières Nations approuvées pour l'AMC et de prêts garantis reflète le délai imprévu nécessaire pour faire accepter le Fonds aux Premières Nations comme autre forme de financement de l'accession à la propriété dans les réserves et, une fois l'approbation obtenue, le délai requis pour informer les citoyens des nombreux aspects de l'accession à la propriété. Il ressort de l'expérience du Fonds que de nombreuses personnes qui demandent un prêt essuient un refus jusqu'à ce qu'elles règlent les questions de crédit – ce qui prend du temps.

Par ailleurs, une Première Nation ayant reçu l'approbation pour l'AMC en 2010 a reçu l'approbation pour construire 400 nouveaux logements au cours des cinq prochaines années. En raison d'une grave inondation qui a détruit plus de 150 logements existants d'une Première Nation en 2013, ses efforts pour construire de nouveaux logements ont été retardés. La Première Nation a commencé à recevoir des demandes au printemps de 2015 et, à la fin de 2015, elle avait garanti deux logements dans le cadre du programme de l'AMC du Fonds, et les deux ont vu le jour dans le quatrième trimestre de 2015.

En 2015, le Fonds a approuvé 34 demandes des Premières Nations, ce qui représentait 14 unités de moins que l'objectif, soit 48. Cette situation est attribuable au fait qu'un moins grand nombre de visites de développement d'entreprise ont été effectuées en 2015 qu'en 2014, ce qui a entraîné une baisse du nombre de demandes soumises. Comme le Fonds a connu une croissance, tant la directrice exécutive que le gestionnaire du programme ont dû réduire le temps consacré au développement d'entreprise afin de se concentrer sur d'autres activités. À la fin de 2015, le Fonds avait reçu des demandes de 202, soit près du tiers, des 634 Premières Nations du Canada. À la fin de 2015, le Fonds avait été ouvert depuis sept ans et demi, soit depuis mai 2008, et pourtant dans les deux dernières années, 2014 et 2015, le Fonds a reçu 84 demandes, ou 42 pour cent, de toutes les demandes reçues. Cela continue de montrer l'augmentation des demandes reçues à mesure que les collectivités des Premières Nations connaissent mieux le Fonds. Depuis ses débuts jusqu'à la fin de 2014, le Fonds a garanti 72 prêts pour 90 logements; au cours de la seule année 2015, le Fonds a garanti 60 autres prêts pour 63 logements. À la fin de 2015, le Fonds avait garanti 130 prêts pour 153 logements; 41 pour cent de l'ensemble des logements ont été garantis en 2015, ce qui continue de manifester la tendance positive dans les statistiques du Fonds.

Avant 2015, le Fonds avait approuvé une somme potentielle de 725 millions de dollars de crédit pour des garanties relatives à des prêts à l'habitation; à la fin de 2015, ce chiffre potentiel atteignait 836 millions de dollars - soit une augmentation de 111 millions de dollars ou 15 pour cent. Le Fonds existe maintenant depuis plus de sept ans. Par conséquent, son personnel continue d'apprendre de ses expériences.

À la fin de 2015, on avait reçu un total de 202 demandes, soit 90 demandes approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit (AMC) et le développement du potentiel (DP), 68 demandes approuvées pour le développement du potentiel seulement et 44 demandes à l'étude.

Selon les résultats enregistrés à la fin de 2015, 57 pour cent des demandes évaluées (90 sur 158) ont été jugées comme étant admissibles à l'amélioration des modalités de crédit. Pour ce qui est des autres 43 pour cent approuvées pour le développement du potentiel – 71 étaient admissibles originalement pour le DP – trois avaient progressé et étaient jugées admissibles pour l'AMC (une en 2012 qui avait été jugée admissible pour le DP en 2010; et deux en 2013, une qui avait été jugée admissible pour le DP en 2011). L'analyse des demandes d'amélioration des modalités de crédit approuvées jusqu'à maintenant permet de prévoir que 12 prêts par collectivité par exercice seront obtenus au cours des cinq prochains exercices, à hauteur de 151 000 \$ par prêt en moyenne. Ce chiffre se compare à neuf prêts de 150 000 \$ par exercice en moyenne selon les cibles initiales. Par conséquent, la valeur prévue des prêts accordés par Première Nation est inférieure à la somme des prêts garantis que les Premières Nations admises ont réellement demandés. Toutefois, il incombe aux membres des Premières Nations de décider du rythme de réalisation. Comme il a été mentionné précédemment, de nombreux propriétaires fonciers potentiels règlent leurs problèmes de crédit, en plus d'épargner l'acompte requis.

En 2015, le Fonds a continué de concentrer des ressources précises sur les Premières Nations qui étaient les plus aptes à devenir opérationnelles en vertu du programme d'amélioration des modalités de crédit. Cela a permis d'apporter un soutien additionnel aux collectivités déterminées à se lancer dans les logements du marché. Le Fonds continue d'avoir trois postes de consultant, lesquels sont consacrés strictement à l'amélioration des modalités de crédit et à l'obtention de prêts individuels.

Pendant l'année 2015, le Fonds a fourni 60 garanties de prêt partielles à des prêteurs tiers dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit pour 63 logements, pour atteindre un total de 130 garanties de prêt partielles pour 153 logements. Au 31 décembre 2015, la valeur totale des prêts était de 24,8 millions de dollars, et 10 pour cent de cette valeur, soit 2,5 millions de dollars, était garantie par le Fonds. Au 31 décembre 2015, on a estimé à 35 052 \$ le passif du Fonds pour ce montant garanti de 2,5 millions de dollars. Le Fonds n'a jamais eu à payer de réclamations à des prêteurs jusqu'à présent. Pour la première fois dans l'existence du Fonds, il y avait des arriérés dans certains prêts soutenus par le Fonds lorsque l'on a produit un aperçu de la situation à la fin de l'année. Au 31 décembre 2015, il y avait 11 prêts en arrérages, représentant 8 pour cent du total des 130 prêts impayés. Les sommes en arrérages, soit au total 20 481 \$, représentent 0,08 pour cent de la valeur totale des prêts impayés, qui s'élèvent à 24,8 millions de dollars. Ces prêts en arrérage accusent des retards entre 15 et 210 jours. Un prêt est considéré en arrérage tant que les montants impayés ne sont pas remboursés totalement, même quand des versements partiels sont effectués. Le calcul du passif estimatif du Fonds s'opère selon une formule qui, pour chaque prêt en arrérages, se fonde sur le montant en arrérage, le nombre de jours de retard et la vigueur financière de la Première Nation qui garantit le prêt. Comme le passif calculé à la fin de 2014 s'établissait à 9 890 \$, l'écart de 25 162 \$ a été comptabilisé aux charges en 2015 dans l'état des résultats et l'on a comptabilisé une augmentation du compte du passif au bilan de 2015. Cette charge et ce passif ont été inscrits pour la première fois en 2013.

## OBJECTIF 2.0 : METTRE EN OEUVRE LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel (DP) qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs à l'amélioration des modalités de crédit (AMC), mais qui ont certains points à renforcer ou à améliorer. La mise en oeuvre et le maintien d'un programme de logements du marché dans une collectivité sont fonction de plusieurs facteurs, notamment : un gouvernement fort et stable, un cadre de régie qui inclut des dispositions législatives, des politiques et des processus permettant la production de logements, des professionnels qui peuvent appliquer et communiquer les orientations du gouvernement, l'éducation, les entreprises et les services de santé. Les résidents doivent pouvoir compter sur des services pour répondre aux besoins des familles. Le roulement de la main-d'oeuvre se poursuit régulièrement par les promotions et les départs à la retraite. La formation en cours d'emploi est nécessaire pour le maintien à jour des compétences et la formation des nouveaux employés afin que le système continue de fonctionner. Cela peut être particulièrement difficile dans les collectivités plus petites ou éloignées qui ont accès à un bassin de compétences plus restreint.

Le financement du développement du potentiel permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axés sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles ainsi que leurs membres. Le budget maximal affecté au Programme de développement du potentiel pour un exercice donné ne peut dépasser 50 pour cent du bénéfice net de l'exercice précédent, le bénéfice net étant égal au revenu de placements moins les charges. Toute somme non dépensée à la fin d'une année peut être reportée pour être dépensée dans les exercices suivants, selon les modalités approuvées dans les plans d'affaires annuels.

### METTRE EN OEUVRE LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL – PRINCIPALES INITIATIVES

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Fonds travaillera avec ses partenaires aux termes d'offres à commande et consultants approuvés et les Premières Nations pour achever les plans de développement du potentiel et assurer la présentation de la formation.</li> <li>Se concentrer sur le développement du potentiel requis pour rendre possible l'amélioration des modalités de crédit, que ce soit pour le gouvernement des Premières Nations ou leurs citoyens.</li> <li>S'efforcer de s'assurer que les Premières Nations qui reçoivent des fonds affectés au développement du potentiel deviennent admissibles à l'amélioration des modalités de crédit le plus rapidement possible.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les Premières Nations et travailler avec elles, afin de déterminer les besoins et de s'assurer que la formation en développement du potentiel y répond.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cibler les collectivités des Premières Nations prêtes ou presque prêtes afin de présenter les avantages du Fonds et de décrire le Programme de développement du potentiel.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des outils et du matériel de formation afin de tenir compte de la diversité régionale et de combler tout écart entre les services offerts sur le marché et les besoins des collectivités des Premières Nations admissibles.</li> </ul>	
MESURES DE RENDEMENT – PLAN DE 2015	RÉSULTATS DE 2015
25 Premières Nations admises au DP et à l'AMC.	11 Premières Nations admises au DP et à l'AMC.
23 Premières Nations nouvellement admises au DP seulement.	25 Premières Nations nouvellement admises au DP seulement.
18 Premières Nations aidées par le fonds affecté au DP deviennent admissibles à l'AMC.	0 Première Nation aidée par les fonds affectés au DP est devenue admissible à l'AMC.

MESURES DE RENDEMENT – PLAN DE 2015	RÉSULTATS DE 2015
Nouvelle force tangible dont fait preuve une collectivité grâce au financement du DP.	Les Premières Nations ont travaillé au renforcement de leur régie pour appuyer la mise en oeuvre de leurs buts, harmonisés avec leur vision. Cela comprend les régimes de gestion des terres qui donneront aux citoyens le droit d’occuper un terrain là où ils n’avaient jamais eu cette option auparavant et des processus sur la façon de gérer des transactions foncières. Le travail se poursuit concernant les lois sur les biens immobiliers matrimoniaux en tenant compte de l’incidence de la Charte et de la législation sur les droits de la personne alors que plusieurs collectivités ont exploré leurs options. De nombreuses personnes ont appris, par des séances individuelles, comment établir un budget et mieux assumer leurs obligations financières, de même que les coûts véritables de la propriété foncière par rapport aux frais de location. Bon nombre de citoyens ont reçu pour la première fois une formation ciblée sur les réalités du crédit.
Engagements en matière de financement du DP pris envers les collectivités des Premières Nations.	Au cours de l’exercice, 4 476 964 \$ ont été investis dans le DP. Les engagements pris ont engagé une somme supplémentaire de 1 600 000 \$.
Nouveaux outils et matériel élaborés pour satisfaire un besoin particulier.	Une bibliothèque potentielle de produits a été dressée et le catalogage a commencé, de sorte que les produits dont les identificateurs sont enlevés pourront être distribués et personnalisés pour répondre aux besoins de développement des capacités.

Le Fonds possède des consultants qualifiés qui peuvent aider les collectivités des Premières Nations à atteindre leurs objectifs. Cela reflète les consultants qui ont été évalués et qui satisfont aux critères de consultant du Le Fonds possède des consultants qualifiés qui peuvent aider les collectivités des Premières Nations à atteindre leurs objectifs. Cela reflète les consultants qui ont été évalués et qui satisfont aux critères de consultant du Fonds. Malheureusement, aucune des collectivités approuvées pour le DP seulement n’a été admise pour l’AMC en 2015. Cela découle essentiellement des domaines de régie qui ont encore besoin de renforcer leurs capacités avant de se lancer dans un programme de prêts. Le problème majeur a été la mise en oeuvre avérée d’un système de paiements en matière de logement.

Les dépenses pour le DP en 2015, soit 4 476 964 \$ ont été inférieures à celles de 2014 de 927 526 \$ ou 17 pour cent. Cette diminution est due à un effort conscient de demeurer à l’intérieur du budget approuvé par le ministre pour les dépenses de DP, de 3 888 000 \$, selon le Plan d’activités 2012-2016. Comme nous l’avons mentionné plus tôt, le Plan d’activités 2012-2016 a été élaboré durant l’été 2011 et, comme cela faisait trois ans et demi au début de 2015, ne correspondait pas aux récents résultats réels. Le budget approuvé par le ministre a été dépassé de 588 964 \$ surtout en raison des engagements antérieurs pour le DP pris envers des collectivités des Premières Nations qui devaient être mis en oeuvre en 2015. Là où c’était possible, le Fonds a reporté ou limité les dépenses pour le DP dans un effort pour respecter le budget approuvé par le ministre. Le tableau suivant illustre la hausse soutenue des dépenses depuis les débuts du Fonds en avril 2008 :

ANNÉE	BUDGET APPROUVÉ PAR LE MINISTRE (\$)	SOMMES RÉELLES DÉPENSÉES POUR LE DP (\$)	AUGMENTATION (DIMINUTION) DES DÉPENSES EFFECTIVES PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (\$)
2008	0	0	n/a
2009	1 547 000	2 500	2 500
2010	2 792 412	183 382	180 882
2011	1 485 000	1 022 903	839 521
2012	2 727 000	2 041 603	1 018 700
2013	3 577 500	2 880 541	838 938
2014	3 834 000	5 404 490	2 523 949
2015	3 888 000	4 476 964	(927 526)
	<b>19 850 912</b>	<b>16 012 383</b>	

Il faut noter que le Fonds s'autofinance. Le développement du potentiel est entièrement financé à partir de l'investissement d'une contribution en immobilisations de 300 millions de dollars du gouvernement fédéral pour l'établissement du Fonds. Il n'y a pas d'argent fédéral additionnel qui est fourni.

Le financement du développement du potentiel pour tous les éléments sauf les frais de scolarité n'est avancé que lorsque les produits sont préparés et acceptés par le Fonds et la Première Nation. Ce processus qui assure un produit de haute qualité affecte directement la manière dont l'argent est versé dans une année donnée.

Il est clair que les investissements dans le DP ont continué d'augmenter chaque année, sauf en 2015 lorsque, comme nous l'avons noté déjà, des efforts ont été déployés pour réduire les dépenses de développement du potentiel afin de respecter le budget approuvé par le ministre. Les activités de développement du potentiel de 2015 se résument comme suit :

- **27 consultants ont signé des contrats pour des travaux liés au DP dans 32 Premières Nations;**
- **11 formateurs de groupes ont donné de la formation sur le DP à 13 Premières Nations;**
- **18 établissements d'enseignement ont donné de la formation pour 109 initiatives dans 52 Premières Nations.**

En début d'année 2016, le Fonds porte un solde de 5 884 702 \$ disponible pour les dépenses de développement du potentiel des prochaines années. Ce montant dépasse le budget de 2016 pour les dépenses de DP approuvées par le ministre, soit 3 888 000 \$. Tout montant non dépensé à la fin de 2016 peut être reporté aux exercices postérieurs à condition que le report soit approuvé dans le plan des activités.

## OBJECTIF 3.0 : GÉRER EFFICACEMENT LES SERVICES DE PLACEMENTS – PRINCIPALES INITIATIVES

Le Fonds est autonome à long terme grâce au placement de l'apport initial et au réinvestissement d'une partie de ses revenus. Les activités d'investissement sont conformes à l'énoncé de politique d'investissement ainsi qu'à la stratégie d'investissement du Fonds, qui sont réexaminés à chaque exercice. Le revenu de placements constaté en 2015 a été suffisant pour couvrir les frais d'administration ainsi que le financement des exigences de

### GÉRER EFFICACEMENT LES SERVICES DE PLACEMENT – PRINCIPALES INITIATIVES

<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner l'énoncé de politique de placement et la stratégie d'investissement.</li> <li>Préserver et faire croître le capital.</li> </ul>	
PLAN DES MESURES DU RENDEMENT DE 2015	RÉSULTATS DE 2015
Les revenus de placements sont suffisants pour couvrir les frais d'administration et les activités de développement du potentiel et atteindre les objectifs futurs du Fonds.	Les revenus de placements ont dépassé le total des frais d'administration.
	Revenus de placements gagnés – 11 507 146 \$.
	En 2015, les fiduciaires ont examiné un certain nombre de changements potentiels à apporter à l'énoncé de politique d'investissement et à la stratégie d'investissement du Fonds pour augmenter le potentiel de production de revenus du Fonds. Le travail se poursuivra en 2016.

## OBJECTIF 4.0 : GÉRER EFFICACEMENT LE FONDS

Pour demeurer solide et capable de remplir son mandat, le Fonds s'appuie sur de saines politiques de gestion des risques et des finances, sur des processus et des systèmes de technologie de l'information fiables et efficaces et sur une gestion efficace des ressources humaines.

### GÉRER EFFICACEMENT LE FONDS

TRACER LA VOIE POUR QUE LES PREMIÈRES NATIONS EXERCENT UN PLUS GRAND CONTRÔLE SUR LE FONDS – PRINCIPALES INITIATIVES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner chaque entente, en commençant par la convention de gestion, pour cerner les possibilités favorisant une indépendance accrue.</li> <li>Élaborer, approuver et mettre en œuvre une future stratégie de gestion fondée sur les résultats d'évaluation et les ententes d'application.</li> </ul>	
PLAN DES MESURES DU RENDEMENT DE 2015	RÉSULTATS DE 2015
Cibler des parties de la convention de gestion qui pourraient être révisées ou éliminées dans le cadre du processus de renouvellement en mars 2015.	Les fiduciaires ont choisi l'orientation qu'ils souhaitent prendre quant à la convention de gestion qui expire en mars 2015 et communiqué leur position au bailleur de Fonds. La convention de gestion n'a pas été prolongée au-delà de mars 2015. Le gestionnaire du Fonds continue de fournir des services de gestion au Fonds conformément aux modalités de la convention de gestion, même si elle expire.
FINANCES – INITIATIVES PRINCIPALES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le processus pour obtenir la confirmation que le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.</li> <li>Mettre en œuvre des normes comptables révisées, le cas échéant.</li> </ul>	

PLAN DES MESURES DU RENDEMENT DE 2015	RÉSULTATS DE 2015
Le Fonds continue de poursuivre toutes les avenues possibles pour soutenir sa position d'entité non imposable aux fins de l'impôt sur le revenu auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC), du ministère des Finances ou des tribunaux, au besoin.	En mars 2015, le Fonds a produit sa déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3 (« déclaration») indiquant un revenu imposable nul pour 2014. L'avis de cotisation de fiducie (« avis ») envoyé par l'ARC et daté du 19 août 2015 indique que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour 2014. L'avis indique que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration.
Le Fonds continuera de s'engager auprès de la SCHL comme bailleur de fonds au sujet des résultats de l'évaluation menée en 2011 et prévoit participer activement au suivi, ce qui comprend l'élaboration et l'application de recommandations, suivant les besoins.	L'évaluation n'a pas été achevée avant la dernière partie de 2012. L'évaluation a été publiée en 2015. Le personnel du Fonds a fourni des renseignements mis à jour au gouvernement et attend une orientation de sa part. Le Fonds continue de s'engager auprès de la SCHL quant aux activités de suivi.
Le Fonds s'informe sur les derniers renseignements relatifs aux normes comptables révisées pour les organismes sans but lucratif du secteur public.	Les états financiers de 2015 ont été préparés conformément au Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public, qui établit les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Il n'y a pas eu de changement aux PCGR en 2015.
<b>RESSOURCES HUMAINES – PRINCIPALES INITIATIVES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attirer et conserver du personnel ayant une expérience de travail solide dans les collectivités des Premières Nations.</li> <li>• Offrir au personnel de la formation et de l'encadrement, afin d'appuyer les activités du Fonds.</li> </ul>	
PLAN DES MESURES DU RENDEMENT DE 2015	RÉSULTATS DE 2015
Le Fonds embauchera du personnel qui connaît bien les perspectives, les positions et le contexte politique des régions pour progresser efficacement.	Au cours de l'année, le Fonds a bénéficié de la continuité du personnel régulier; il n'y a pas eu d'embauches régulières ni de départs au cours de l'année. Le Fonds continue d'employer un effectif complet de 11 employés permanents. En 2015, le Fonds a également doté jusqu'à cinq postes contractuels. Une analyse organisationnelle, approuvée par les fiduciaires, a débuté en 2015. Elle se poursuivra en 2016.
Le Fonds soutiendra le personnel par de la formation au besoin et la promotion du travail d'équipe pour garantir l'efficacité des communications internes, de même que la rétention et la motivation du personnel embauché.	Participé notamment aux conférences suivantes : la conférence nationale annuelle du CPA et la conférence du CPA sur les comités d'audit ainsi que la conférence annuelle du CPA sur le secteur public. Beaucoup d'employés ont aussi bénéficié d'une formation en cours d'emploi.

Le Fonds a produit des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiducies (« déclarations ») indiquant un revenu imposable nul pour les exercices 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») envoyés par l'ARC indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun des sept exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 est maintenant terminée.

## Sommaire des résultats financiers

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les résultats financiers et les prévisions sont présentés ci-dessous :

	PLAN 2015 (\$) *	RÉSULTATS 2015 (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 837 000	8 102 715
Placements à long terme	334 981 000	336 880 148
Les apports reportés	342 859 000	343 794 166
Revenus de placements	12 763 000	11 507 146
Charges d'administration	4 431 072	3 962 872
Dépenses en développement du potentiel	3 888 000	4 476 964
Fonds disponibles pour le développement du potentiel en 2016 **	5 732 132	5 884 702

\* Les chiffres du plan indiqués ci-dessus sont ceux de l'année 4 (c.-à-d. 2015) du Plan d'activités approuvé pour 2012 à 2016.

\*\* Les dépenses prévues au budget pour le DP pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre de la SCHL dans le cadre du plan des activités.

Le Fonds déploie ses activités dans un environnement dynamique caractérisé par des facteurs économiques et sociaux en changement perpétuel, qui rendent difficile la planification opérationnelle, surtout pour la dernière partie d'un cycle de 5 ans. Comme on pouvait s'y attendre, les résultats annuels pour des postes financiers spécifiques ont varié par rapport au plan des activités de 2012-2016. Cependant, les chiffres globaux correspondent aux projections faites en 2011. Les réussites du Fonds au cours de toute l'année 2015 témoignent de sa détermination à réussir et de la souplesse avec laquelle il s'adapte à son environnement changeant.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à long terme et les apports reportés ont tous dépassé les chiffres prévus puisque les dépenses effectives totales ont été inférieures d'environ 2,3 millions de dollars à celles qui ont été prévues pour la période 2012-2015.

Selon l'énoncé 2015 de la politique de placement du Fonds, un minimum de 2 pour cent des placements devait être détenu sous forme de trésorerie et d'équivalents (qui comprennent les intérêts courus à recevoir), ce qui a permis de détenir un maximum de 98 pour cent des placements dans des instruments à revenu fixe à long terme. Les pourcentages réels à la clôture de 2015 étaient de 97,2 pour cent en instruments à long terme et de 2,8 pour cent en trésorerie et équivalents.

Les revenus de placements ont été inférieurs aux prévisions en raison du rendement plus faible des obligations à long terme en 2015. Étant donné que le Plan d'activités 2012-2016 a été élaboré durant l'été 2011, les résultats prévus pour 2015 étaient périmés.

Les charges d'administration ont été inférieures de 468 200 \$ aux prévisions, surtout à cause du niveau des frais de déplacement liés aux visites sur place qui a également été plus faible que prévu en raison du nombre de demandes reçues des Premières Nations (34 demandes reçues sur 48 demandes prévues) et des demandes approuvées pour l'AMC de 105 Premières Nations en 2015 (11 demandes approuvées sur 43 approbations prévues). Le personnel du Fonds a réalisé des économies au sujet des charges de déplacement et a gagné du temps en consolidant plusieurs rencontres et visites à des collectivités des Premières Nations et à des prêteurs dans un même déplacement.

Les dépenses pour le développement du potentiel ont dépassé de 588 964 \$ les prévisions, même si tous les efforts possibles ont été déployés pour respecter le budget approuvé par le ministre, y compris le report et la limitation des dépenses pour le DP, mais il y avait des engagements antérieurs pour le DP pris à l'égard des collectivités des Premières Nations qui devaient être honorés en vertu d'ententes contractuelles en 2015.

Selon les résultats de 2015, un financement maximal de 5 884 702 \$ sera disponible pour le développement du potentiel en 2016. Les dépenses réelles pour le DP pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre de la SCHL dans le cadre du plan des activités. Tout montant non dépensé à la fin de 2016 peut être reporté et affecté aux activités de développement du potentiel pendant les exercices ultérieurs.<sup>4</sup>

4. Le total maximal disponible pour le Programme de développement du potentiel pour un exercice donné doit être précisé dans le plan des activités de l'année visée, et approuvé par les fiduciaires et le ministre de la SCHL.

# États financiers

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pour l'exercice terminé en 2015

La direction du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est tenue de garantir l'intégrité et l'objectivité des états financiers et de l'information financière connexe publiée dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, par conséquent, ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations de la direction et sur l'exercice, par cette dernière, du meilleur jugement possible. L'information financière fournie ailleurs dans le présent rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations maintient des systèmes appropriés et des contrôles internes connexes qui lui donnent l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les documents juridiques qui le régissent, que les ressources sont gérées de manière efficiente et économique et que les activités sont menées avec efficacité.

Le Conseil des fiduciaires, par l'intermédiaire du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et d'application des contrôles internes. Le Conseil des fiduciaires a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité d'audit.

Les états financiers ont été audités par Ernst & Young s.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ernst & Young a eu pleinement accès aux membres du Comité d'audit et les a rencontrés périodiquement pour discuter de son audit et de questions connexes.



Deborah Taylor  
Directrice exécutive



George Jenkins, AC ACP  
Gestionnaire, administration du Fonds

12 février 2016

# États financiers – Rapports des auditeurs indépendants

## AUX FIDUCIAIRES DU FONDS POUR LES LOGEMENTS DU MARCHÉ DESTINÉS AUX PREMIÈRES NATIONS

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, qui regroupent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, des variations des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres explications.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes canadiennes généralement reconnues. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les renseignements fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne exercé par l'entité pour assurer la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### OPINION

Nous sommes d'avis que les états financiers présentent équitablement, à tous les égards importants, la situation financière du **Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations** au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses activités, les changements de l'apport reporté et des flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Ottawa, Canada,  
Le 12 février 2016

*Ernst & Young* S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés  
Experts comptables autorisés

## État de la situation financière

AU 31 DÉCEMBRE		
ACTIF À COURT TERME	2015 (\$)	2014 (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 3]	8 102 715	7 710 669
Intérêts courus à recevoir	1 497 961	1 650 048
Charges payées d'avance	39 257	35 485
Débiteurs	848	—
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>9 640 781</b>	<b>9 396 202</b>
Placements à long terme [note 4]	336 880 148	334 392 342
Immobilisations, montant net [note 5]	51 451	60 762
<b>Total de l'actif</b>	<b>346 572 380</b>	<b>343 849 306</b>
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer [notes 6 et 13]	2 743 162	3 087 398
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>2 743 162</b>	<b>3 087 398</b>
Passif lié à la garantie de l'amélioration des modalités de crédit [note 9]	35 052	9 890
Avantages incitatifs relatifs à un bail	—	—
Apports reportés [note 7]	343 794 166	340 752 018
<b>Total du passif</b>	<b>346 572 380</b>	<b>343 849 306</b>

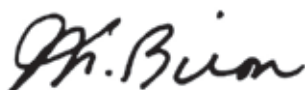
Engagements et passifs éventuels [notes 9 et 12]

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom des fiduciaires :



John Beaucage  
Président



Maurice Biron, CPA, CGA  
Président du Comité

## État des résultats

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE		
REVENUS	2015 (\$)	2014 (\$)
Constatation des apports reportés aux activités de l'exercice courant	8 464 998	9 052 495
<b>Total des revenus</b>	<b>8 464 998</b>	<b>9 052 495</b>
CHARGES		
Frais d'administration [notes 5, 8 et 13]	3 962 872	3 644 136
Frais de développement du potentiel [note 11]	4 476 964	5 404 490
Passif lié à la garantie de l'amélioration des modalités de crédit [note 9]	25 162	3 869
<b>Total des charges</b>	<b>8 464 998</b>	<b>9 052 495</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## État des changements des apports reportés

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE		
	2015 (\$)	2014 (\$)
Apports reportés, début de l'exercice	340 752 018	338 134 897
Revenu de placements	11 507 146	11 669 616
Montant imputé aux revenus pour contrebalancer les charges	(8 464 998)	(9 052 495)
<b>Apports reportés, fin de l'exercice</b>	<b>343 794 166</b>	<b>340 752 018</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## État des flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2015 (\$)	2014 (\$)
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	—	—
Ajout (déduction) d'éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	11 373	13 034
Amortissement d'incitatifs relatifs à un bail reportés	—	—
Passif lié à la garantie d'un rehaussement de crédit	25 162	3 869
Variation nette des soldes de roulement d'exploitation [note 10]	(225 997)	1 411 729
Augmentation nette des apports reportés	3 071 376	2 617 121
Amortissement des primes et escomptes hors caisse	1 456 952	1 702 671
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>4 338 866</b>	<b>5 748 424</b>
<b>ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations	(2 062)	(5 697)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'immobilisations</b>	<b>(2 062)</b>	<b>(5 697)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de placements à long terme	(36 696 758)	(38 179 547)
Vente et échéance de placement à long terme	32 752 000	31 000 000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 944 758)</b>	<b>(7 179 547)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pendant l'exercice	392 046	(1 436 820)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 710 669	9 147 489
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>8 102 715</b>	<b>7 710 669</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

## 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations a été établi le 31 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie dans la province de l'Ontario. Il a pour objet de faciliter le financement et la disponibilité des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Il aide également à développer le potentiel des collectivités des Premières Nations à devenir autonomes en produisant et en maintenant des logements du marché, contribuant ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. Le montant maximal disponible aux fins du développement du potentiel pendant un exercice ne doit pas dépasser 50 pour cent du bénéfice net de l'exercice précédent, et tout montant non dépensé à la fin de l'exercice peut être reporté aux exercices postérieurs [note 11]. L'un des objectifs fondamentaux est d'établir un système qui donne aux résidents des Premières Nations, dans leurs collectivités, les mêmes possibilités et responsabilités en matière de logement que le reste de la population canadienne. Le Fonds est sans but lucratif. La bénéficiaire du Fonds est Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique. »

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu les conventions suivantes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) :

- Une convention de financement, qui établit les modalités de transfert et d'utilisation d'un apport de 300 millions de dollars au Fonds provenant du bailleur (la SCHL), au nom du gouvernement du Canada. Cette convention prévoit des directives supplémentaires sur les activités sans but lucratif du Fonds, des obligations d'information, l'utilisation autorisée du financement et les fonctions des fiduciaires.
- Une convention de gestion, qui établit les modalités de gestion des activités quotidiennes du Fonds par le gestionnaire (la SCHL), au nom du Fonds. La durée initiale de la convention de gestion était de cinq ans. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente conclue le 28 octobre. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Néanmoins, la SCHL continue d'assurer des services de gestion au Fonds.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément au Manuel de comptabilité pour le secteur public (SP), ce qui comprend la mise en oeuvre des normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, dont les chapitres SP 4200 à SP 4270, qui constituent les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont conformes aux PCGR du Canada à tous les égards importants et sont résumées ci-dessous :

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les échéances étant brèves, la valeur comptable des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur.

Les équivalents de trésorerie sont inscrits au départ à la juste valeur. À la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est fondée sur le prix de la transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Les instruments financiers sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des équivalents de trésorerie est présentée à la note 3.

Les placements à long terme sont inscrits au départ à la juste valeur. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des placements à long terme est présentée à la note 4.

La date de la transaction est utilisée pour comptabiliser l'achat et la vente des placements. Les primes et escomptes sont amortis et imputés aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du placement. Tous les coûts de transaction sont amortis selon la méthode linéaire.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme très liquides dont la durée initiale à l'échéance est d'au plus 98 jours et qui sont facilement convertibles en un montant connu. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les équivalents de trésorerie doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Si un émetteur n'a pas de cote à long terme, il faut utiliser une cote à court terme pour les placements ayant une échéance inférieure à un an. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement.

#### COTE MINIMALE – DURÉE INFÉRIEURE À 365 JOURS

PLACEMENT	MOODY'S	S&P	DBRS
Gouvernements canadiens et leurs mandataires	P-1(A) / A3	A-1 Faible / A-	R-1 Faible / A Faible
Autres placements	P-1 / Aa3	A-1 / AA-	R-1 Moyen / AA Faible

#### PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme sont achetés avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Les primes et escomptes sont amortis et imputés aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du placement. Les gains et pertes sur cession et les pertes de valeur sont imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les placements à long terme doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement.

#### COTE MINIMALE – DURÉE SUPÉRIEURE À UN AN

PLACEMENT	MOODY'S	S&P	DBRS
Gouvernements canadiens et leurs mandataires	A3	A-	A Faible
Autres placements	Aa3	AA-	AA Faible

#### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent le mobilier de bureau, le matériel et les améliorations locatives apportées aux locaux du Fonds. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode d'amortissement dégressif au taux de 20 pour cent sur leur durée utile estimative. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit cinq ans.

#### CONSTATATION DES REVENUS

Le Fonds utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Le revenu de placements est reporté et imputé aux résultats pendant la période au cours de laquelle les charges connexes sont constatées.

## MÉCANISME D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Avec son mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, le Fonds donne aux prêteurs et assureurs tiers l'assurance que si une Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement, le prêt à l'habitation consenti dans les collectivités des Premières Nations admissibles sera remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit conclue. La couverture accumulée pour l'amélioration des modalités de crédit du Fonds ne peut pas dépasser la valeur nette du Fonds, laquelle correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Tant que le Fonds exerce ses activités, l'apport reporté n'est pas considéré comme un passif.

## CONTRATS DE LOCATION

Le Fonds classe les contrats de location comme faisant partie des immobilisations ou de l'exploitation dès la conclusion de l'entente en fonction des modalités du contrat, à savoir si pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété sont transférés au Fonds.

## IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Le Fonds est une entité qui, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR) du Canada, n'est pas assujettie aux impôts sur son bénéfice.

Le Fonds a entrepris des discussions avec la Direction des décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de sa situation d'entité non imposable. À la fin des plus récentes discussions en 2009, la Direction des décisions n'était pas d'accord avec la position du Fonds, à savoir que ce dernier est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149(1) de la LIR.

Le Fonds a produit des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiducies (« déclarations ») indiquant un revenu imposable nul au cours des exercices 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») reçus de l'ARC indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun des sept exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 est maintenant terminée. L'avis de 2012 portait la date du 10 juillet 2013, celui de 2013 portait la date du 30 juillet 2014, et celui de 2014 portait la date du 19 août 2015.

Le Fonds entend prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir sa position auprès de l'ARC, notamment devant les tribunaux, le cas échéant, afin d'être exonéré de l'impôt prévu à la partie I de la LIR. S'il est déterminé en fin de compte que le Fonds est assujetti à l'impôt sur le revenu, les impôts exigibles depuis l'exercice 2012 du Fonds seraient d'environ 2, 900 000 \$ (2, 5 millions de dollars en 2014).

### 3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	2015 (\$)	2014 (\$)
Trésorerie	217 503	451 267
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	7 885 212	7 259 402
	<b>8 102 715</b>	<b>7 710 669</b>

Au 31 décembre 2015, la juste valeur des placements du Fonds dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada s'établissait à 7 887 582 \$ (7 259 580 \$ en 2014). La juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada détenus par le Fonds est déterminée au moyen des cours des bons sur des marchés actifs.

### 4. PLACEMENTS À LONG TERME

Le tableau qui suit présente l'échéance contractuelle et le rendement moyen des placements à long terme :

	MOINS DE 1 AN (\$)	DE 1 À 3 ANS (\$)	DE 3 À 5 ANS(\$)	PLUS DE 5 ANS (\$)	2015 (\$)	2014 (\$)
Obligations	33 182 411	62 101 113	66 915 174	130 171 733	292 370 431	289 940 342
Obligations souveraines	—	4 518 632	—	—	4 518 632	4 557 206
Obligations du gov. du Canada	—	—	—	39 991 085	39 991 085	39 894 794
Total	33 182 411	66 619 745	66 915 174	170 162 818	336 880 148	334 392 342
Rendement	<b>3,68 pour cent</b>	<b>3,99 pour cent</b>	<b>3,85 pour cent</b>	<b>2,8 1 pour cent</b>	<b>3,34 pour cent</b>	<b>3,46 pour cent</b>

Au 31 décembre 2015, la juste valeur des placements à long terme du Fonds s'établissait à 365 618 472 \$ (361 321 089 \$ en 2014). La juste valeur des placements à long terme du Fonds est déterminée au moyen des cours des placements sur des marchés actifs.

## 5. IMMOBILISATIONS

Le tableau qui suit présente la composition des immobilisations :

	2015 (\$)	2014 (\$)
Mobilier et matériel	175 574	173 512
Amortissement cumulé	124 123	112 750
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>51 451</b>	<b>60 762</b>

L'amortissement s'est élevé à 11 373 \$ [13 034 \$ en 2014] et est inclus dans les frais d'administration portés à l'état des résultats.

## 6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le tableau qui suit présente la composition des créiteurs et charges à payer :

	2015 (\$)	2014 (\$)
SCHL	268 205	285 058
Autres créiteurs et charges à payer	2 474 957	2 802 340
	<b>2 743 162</b>	<b>3 087 398</b>

## 7. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds inclut les apports reportés dans la définition du capital. Le 31 décembre 2015, les apports reportés s'élevaient à 343 794 166 \$ (340 752 018 \$ en 2014). Ces apports ont été principalement investis dans des placements à long terme, le solde étant détenu dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie afin de répondre aux besoins d'exploitation à court terme.

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont de réduire au minimum la volatilité du revenu de placements et des flux de trésorerie prévus, afin d'obtenir des rendements suffisants pour que le Fonds puisse atteindre ses objectifs, maintenir suffisamment de liquidités pour répondre au fur et à mesure à ses besoins d'exploitation, et préserver le capital.

L'apport reporté comprend l'apport initial de 300 millions de dollars du bailleur du Fonds et tout revenu de placements, déduction faite des charges engagées par le Fonds. Aux termes de l'acte de fiducie, les revenus, gains et augmentations, déduction faite des charges, doivent être ajoutés à cet apport initial et affectés exclusivement à l'atteinte des objectifs du Fonds. L'acte de fiducie stipule également que les obligations éventuelles et réelles du Fonds, sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, ne doivent pas dépasser la valeur nette du Fonds, qui correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Celui-ci se conforme à ces modalités établies dans l'acte de fiducie.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été atteints.

Aucune modification n'a été apportée aux objectifs, aux lignes de conduite ou aux processus applicables pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## 8. FRAIS D'ADMINISTRATION

Le tableau qui suit présente la composition des frais d'administration.

	2015 (\$)	2014 (\$)
Services techniques et professionnels [a]	2 757 070	2 444 587
Déplacements	367 109	461 769
Gouvernance fiduciaire [b]	277 162	244 461
Locaux administratifs [c]	175 800	172 222
Informatique et télécommunications	132 853	121 653
Autres [d]	252 878	199 444
	<b>3 962 872</b>	<b>3 644 136</b>

- [a] Les services techniques et professionnels comprennent les charges de personnel (salaires et avantages sociaux), les frais des gestionnaires de placements, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais bancaires, les frais du dépositaire, les primes d'assurance, les honoraires de services-conseils et les frais d'autres services divers.
- [b] La gouvernance fiduciaire comprend les honoraires et les frais de déplacement pour un nombre maximal de neuf fiduciaires.
- [c] Les locaux administratifs comprennent le loyer des locaux administratifs, les services publics et l'amortissement des améliorations locatives.
- [d] Les autres dépenses comprennent principalement les frais de marketing et de promotion, l'amortissement du mobilier et du matériel, les fournitures de bureau et les frais de poste et de messagerie.

Les divers honoraires de gestion et menues dépenses liés à la SCHL, comme le mentionne la note 13, sont imputés essentiellement aux postes « Services techniques et professionnels » et « Informatique et télécommunications » dans le tableau ci-dessus.

## 9. MÉCANISME D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2015, le Fonds avait approuvé des octrois de garanties maximales de prêt à l'habitation d'une valeur de 836,3 millions de dollars (724 millions de dollars en 2014), fondées sur un nombre estimatif de 5 500 unités [4 650 en 2014], à des collectivités des Premières Nations.

En tout, 130 garanties (72 en 2014) représentant un montant maximal garanti de 2 477 879 \$ (1 412 803 \$ en 2014) avaient été fournies au 31 décembre 2015 à des prêteurs tiers sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. Ces garanties de prêt représentent 153 logements [90 en 2014], y compris les logements locatifs unifamiliaux et multifamiliaux. La période d'amortissement des prêts varie de 10 à 25 ans. Les Premières Nations ont versé une indemnité au Fonds pour tout montant que le Fonds pourrait devoir payer au prêteur dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit.

Au 31 décembre 2015, on a estimé à 35 052 \$ (9 890 \$ en 2014) le passif du Fonds pour ce montant garanti de 2 477 879 \$. Au 31 décembre 2015, 11 prêts étaient en souffrance. La valeur de la part garantie de ces prêts est de 194 141 \$. La valeur garantie à des Premières Nations ayant des prêts en souffrance est de 1 286 691 \$. Le montant total en souffrance est de 20 481 \$, et le dépassement d'échéance s'échelonne de 15 à 210 jours. Le calcul estimatif du passif en souffrance du Fonds est fondé sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du montant impayé, du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. Comme le passif calculé à la fin de 2014 s'établissait à 9 890 \$, l'écart de 25 162 \$ a été comptabilisé aux charges en 2015 dans l'état des résultats et l'on a comptabilisé une augmentation correspondante du compte du passif au bilan de 2015. Cette charge et ce passif ont été inscrits pour la première fois en 2013.

## 10. VARIATION NETTE DES SOLDES DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2015 (\$)	2014 (\$)
Baisse des intérêts courus à recevoir	152 087	7 842
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(3 772)	41 177
Diminution (augmentation) des débiteurs	(848)	2 990
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(373 464)	1 359 720
	(225 997)	1 411 729

## 11. DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le montant maximal disponible aux fins du développement du potentiel pendant un exercice ne doit pas dépasser 50 pour cent du bénéfice net de l'exercice précédent. Pour déterminer le montant disponible à ces fins, le Fonds définit le bénéfice net comme étant le revenu de placements et les autres revenus, moins les charges engagées pendant l'exercice.

Les variations du montant disponible aux fins du développement du potentiel sont les suivantes :

	2015 (\$)	2014 (\$)
Solde au début de l'exercice	8 840 592	12 936 521
Plus		
Affectations pendant l'exercice [50 pour cent du bénéfice net]	1 521 074	1 308 561
	<b>10 361 666</b>	<b>14 245 082</b>
Moins		
Montant engagé aux fins du développement du potentiel	4 476 964	5 404 490
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>5 884 702</b>	<b>8 840 592</b>

En 2015, le Fonds dispose de 5 884 702 \$ (8 840 592 \$ en 2014) pour le développement du potentiel. Toute tranche non engagée à la fin de 2016 pourra être reportée aux exercices postérieurs.

## 12. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Le Fonds loue des locaux à bureaux et du matériel informatique en vertu de contrats de location-exploitation à long terme venant à échéance le 31 juillet 2018. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	(\$)
2016	79 286
2017	79 054
2018	46 387
<b>Total</b>	<b>204 727</b>

De plus, le 28 avril 2008, le Fonds a conclu une convention de gestion de cinq ans avec la SCHL. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente conclue le 28 octobre. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Néanmoins, la SCHL continue d'assurer des services de gestion au Fonds. En vertu de cette convention, le Fonds doit rembourser au gestionnaire tous les frais directs, indirects et généraux réels et raisonnables que celui-ci engage. Ces frais comprennent le coût des salaires et des avantages de certains employés du Fonds, les honoraires du gestionnaire des placements, les frais d'administration des ressources humaines, les frais relatifs à la technologie de l'information, les coûts de location du matériel informatique et d'autres dépenses connexes engagées par la SCHL au nom du Fonds.

Au 31 décembre 2015, le Fonds avait conclu des contrats avec des fournisseurs aux fins du développement du potentiel. Les travaux effectués par ces fournisseurs jusqu'au 31 décembre 2015, mais non encore payés par le Fonds, représentant un montant de 1 695 445 \$ (2 242 291 \$ en 2014), sont présentés à la note 6, au poste « Autres créiteurs et charges à payer ». Le solde dû aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2015 sera d'environ 1 583 000 \$ (5 413 000 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, le Fonds avait conclu des contrats avec des fournisseurs de services professionnels pour des travaux de développement du potentiel. Les travaux effectués par ces fournisseurs jusqu'au 31 décembre 2015, mais non encore facturés au Fonds, représentant un montant de 88 010 \$ (10 313 \$ en 2014), sont présentés à la note 6, au poste « Autres créiteurs et charges à payer ». Le solde dû aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2015 sera d'environ 167 000 \$ (47 000 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, le Fonds avait fourni des garanties à des prêteurs tiers pour un total de 2 447 879 \$ (1 412 803 \$ en 2014) sous le régime de son mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. Voir la note 9, Mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, pour de plus amples renseignements.

### 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté au gouvernement du Canada aux termes de la convention de financement, laquelle incluait l'apport initial de 300 millions de dollars versé en 2008 par la SCHL, bailleur du Fonds et mandataire du gouvernement du Canada. L'avoir net du Fonds est consolidé annuellement avec les résultats financiers du gouvernement du Canada dans les Comptes publics.

Le Fonds est apparenté au ministre responsable de la SCHL aux termes de la convention de gestion, laquelle devait être approuvée par le ministre aux termes de l'article 16.1 de l'acte de fiducie.

Le Fonds est également apparenté à la SCHL aux termes des conventions de financement et de gestion. Tous les paiements à la SCHL sont faits dans le cours normal des activités, évalués au montant d'échange et conformément aux dispositions des conventions de financement et de gestion.

En 2015, le Fonds a payé à la SCHL 961 025 \$ (972 310 \$ en 2014) au titre de divers honoraires de gestion pour 2015 et lui a remboursé d'autres dépenses pour 36 531 \$ (42 826 \$ en 2014). Au 31 décembre 2015, le Fonds devait à la SCHL 268 205 \$ (285 058 \$ en 2014).

## 14. RISQUES DE MARCHÉ, DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CRÉDIT ET DE LIQUIDITÉ

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente la possibilité que des variations des facteurs de marché sous-jacents, notamment les risques d'intérêt et de crédit, aient des incidences financières défavorables.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière du Fonds. Il découle des variations du calendrier et du montant des flux de trésorerie liés aux actifs et passifs financiers du Fonds.

Le risque de taux d'intérêt du Fonds est limité en raison de la stratégie de diversification appliquée, des placements maintenus jusqu'à leur échéance et de l'acquisition de valeurs à revenu fixe selon une approche échelonnée.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente la possibilité d'une perte si une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il comprend le risque de défaut et englobe autant la probabilité de perte que l'ampleur probable de celle-ci, déduction faite des recouvrements et de la garantie, au fil du temps.

Le risque de crédit maximal du Fonds correspond à la juste valeur de ses placements et de ses divers débiteurs ainsi qu'aux risques inhérents au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. La direction est d'avis que ces instruments financiers ne posent pas un risque de crédit important pour le Fonds. Le Fonds gère le risque de crédit lié aux placements en adoptant des lignes de conduite, qui comprennent des limites quant aux placements autorisés et le respect de cotes de crédit minimales. Ces cotes de crédit sont décrites à la note 2. Au 31 décembre 2015, tous les placements détenus par le Fonds avaient été émis par le gouvernement du Canada, par une province ou par une agence de développement international.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente la possibilité que par manque de trésorerie, le Fonds éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations liées à son passif financier.

Le Fonds a élaboré un processus de planification des flux de trésorerie pour s'assurer d'avoir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie courants et prévus. Les sources de liquidité comprennent la trésorerie, les intérêts créditeurs et la venue à échéance de placements à taux fixe.

## Régie

La régie, la gestion et le fonctionnement du Fonds sont conformes aux modalités prévues dans les documents habitants du Fonds. Ces documents comprennent un acte de fiducie et une convention de financement avec la SCHL. Les documents ont été conçus pour protéger à la fois le financement fédéral du Fonds et les paramètres mis en place pour l'administration du financement à long terme. Une convention de gestion conclue entre la SCHL et le Fonds décrit les services que la SCHL a accepté de fournir en matière de gestion du Fonds. Cette convention a expiré le 31 mars 2015. Même si aucune prolongation n'a été convenue, la SCHL continue d'offrir des services de gestion au Fonds conformément aux modalités de la convention de gestion.

La supervision du Fonds incombe à six fiduciaires, qui en assurent également la régie, la direction et l'intendance. La moitié des fiduciaires ont été nommés par le ministre de la SCHL (y compris les fiduciaires assumant la présidence et la vice-présidence), les autres ayant été nommés par le ministre d'AANC. Il devrait y avoir au total neuf fiduciaires, mais trois postes sont actuellement vacants.

Les fiduciaires doivent veiller à ce que le Fonds atteigne ses objectifs et s'assurer de l'investissement prudent et de la protection de l'actif, de la responsabilité financière et de la présentation régulière de rapports sur les résultats. Pour les aider à assumer ces responsabilités, les fiduciaires ont créé un comité d'audit, un comité des placements, un comité des ressources humaines, un comité des opérations et un comité de régie.

Les fiduciaires se réunissent en personne quatre fois par exercice pour passer en revue les activités courantes et une fois par exercice en vue de la planification stratégique. Ils tiennent également des téléconférences au besoin. Chaque année, leur rencontre en personne du mois d'août inclut la présence d'une ou plusieurs collectivités des Premières Nations, alors que les autres se déroulent dans les bureaux du Fonds à Ottawa.

Voici les renseignements sur les réunions des fiduciaires et des comités :

RÉUNIONS	NOMBRE DE MEMBRES	NOMBRE DE RÉUNIONS PRÉVUES PENDANT L'EXERCICE*	NOMBRE MOYEN DE JOURS PAR RÉUNION
FIDUCIAIRE	6	8	1.5
COMITÉ D'AUDIT	3	5	.25
COMITÉ DES PLACEMENTS	2	4	.25
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	2	2	.25
COMITÉ DES OPÉRATIONS	2	8	.25
COMITÉ DE RÉGIE	2	6	.25

\* Les réunions se font en personne ou par téléconférence.

Les charges réelles engagées pendant l'exercice au titre de la régie par les fiduciaires sont les suivantes :

TYPE DE CHARGES	2015 (\$)
Honoraires	90 363 \$
Déplacements	149 866 \$
<b>Total</b>	<b>240 229 \$</b>

## Conseil des fiduciaires

### TOUS LES FIDUCIAIRES ONT INTÉGRÉ LE CONSEIL EN MARS 2008\*.

Leurs biographies se trouvent sur le site Web du Fonds, à [www.flmpn.ca](http://www.flmpn.ca).

**John Beaucage – Président**  
(Ontario)  
Première Nation Wasauksing

**Ruth Williams – Vice-présidente**  
(Kamloops, Colombie-Britannique)  
Première Nation Shuswap

**Maurice A. Biron**  
(Toronto, Ontario)  
Première Nation Garden River

**Eric J. Menicoche**  
(Fort Simpson, Territoires du Nord-Ouest)  
Première Nation Liidlii Kue

**Jim Prodger**  
(Truro, Nouvelle-Écosse)

**Gail Shawbonquit**  
(Ontario)  
Atikameksheng Anishnawbek



Les fiduciaires chez les membres de la Première Nation de Kluane lors de la réunion des fiduciaires d'août. De gauche à droite : Keith Johnson, conseiller des Aînés, Ruth Williams (vice-présidente), John Beaucage (président), la chef Math'ieya Alatini, Jim Prodger, Gail Shawbonquit, Eric Menicoche et Maurice Biron.

## *Membres des comités*

### COMITÉ D'AUDIT

Président – Maurice A. Biron  
Eric J. Menicoche  
Jim Prodger

### COMITÉ DES PLACEMENTS

John Beaucage  
Ruth Williams

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Présidente – Ruth Williams  
Gail Shawbonquit

### COMITÉ DES OPÉRATIONS

John Beaucage  
Ruth Williams

### COMITÉ DE RÉGIE

John Beaucage  
Ruth Williams

## *Personnel du Fonds au 31 décembre 2015*

LE PERSONNEL DU FONDS COMPTE 11 PERSONNES À SES BUREAUX D'OTTAWA, EN ONTARIO, ET EST APPUYÉ PAR DU PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE QUI A ÉTÉ ENGAGÉ À TITRE CONTRACTUEL.

**Deborah Taylor**, directrice exécutive

**Earl Commanda**, directeur du programme

**George Jenkins**, directeur, administration du Fonds

**Ruth Deatcher**, agente principale du développement des affaires

**Kristine Neglia**, agente de programme

**Jason Haskett**, agent de programme principal

**Nancy Pine**, agente de programme principale

**Lucille Michaud**, agente de programme principale

**Gale Foster**, administratrice

**Almaz Kifleyesus**, analyste

**Sarah Rice**, analyste des activités principale

**Tracy Tarnowski**, conseillère sur les procédés administratifs

**Carl Kanjilal**, analyste financier principal

**Mike Britton**, conseiller financier principal

**Crystal Garrow**, administrateur adjoint

**Matthew Poirier**, administrateur adjoint



Kristine Neglia et Earl Commanda.

## Nos partenaires prêteurs

### APPROUVÉE EN 2015 – NORTHERN SAVINGS CREDIT UNION (COLOMBIE-BRITANNIQUE)



« Northern Savings se réjouit de travailler en partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et d'aider les Premières Nations dans nos collectivités à réaliser leur vision et posséder, construire ou rénover un logement. »

- Jackie Rumney, Gestionnaire principale, prêts au détail et de gros

Northern Savings est un organisme communautaire, qui appartient à ses membres et est régi démocratiquement. Il est fier de faire partie du système de crédit depuis 1940. Depuis ses débuts très modestes comme coopérative d'épargne et de prêts, Northern Savings est devenu l'une des plus importantes coopératives de crédit du Nord de la C.-B., avec un actif de plus de 900 millions de dollars. Des professionnels empressés offrent des services de haut calibre et des conseils avisés en services bancaires personnels et commerciaux, dans le domaine des assurances et de la gestion de la richesse, à Masset, Prince Rupert, Queen Charlotte et Terrace.

#### PRÊTEURS NATIONAUX

---



#### SASKATCHEWAN

---



#### ONTARIO/QUÉBEC

---



#### COLOMBIE-BRITANNIQUE

---



## *Hommage particulier*

### LE FONDS NE PEUT RECONNAÎTRE L'APPORT DE SES PARTENAIRES PRÊTEURS DANS SON RAPPORT ANNUEL DE 2015 SANS RENDRE UN HOMMAGE PARTICULIER À AUGUST ANTHONY « TONY » SHIRT, DONT LE SOUTIEN AU FONDS NE SERA JAMAIS OUBLIÉ.

L'année avant l'inauguration du Fonds en 2008, Tony nous a fait volontairement bénéficier de ses conseils et de ses orientations sur la façon dont le Fonds pouvait travailler efficacement avec les Premières Nations et avec la collectivité des prêteurs. Il croyait que les collectivités des Premières Nations de partout au Canada pouvaient bénéficier de prêts à l'habitation financés par des intérêts privés.

Tony a joué un rôle décisif dans l'engagement de son employeur – Peace Hills Trust – comme deuxième prêteur du Fonds. Il a servi d'intermédiaire pour la conclusion de l'arrangement entre Peace Hills Trust et Membertou, qui a permis au Fonds de financer son premier logement au Canada.

Tony est demeuré un promoteur efficace du Fonds, auquel il a fourni des renseignements et des références jusqu'à la fin de sa vie, en décembre 2015.

Les fiduciaires et le personnel du Fonds se souviendront longtemps avec reconnaissance de l'enthousiasme de Tony, de son dévouement, de son rire sonore et de son large sourire.



Photo de Kelly Redinger, fournie par Peace Hills Trust.

## *Comment fonctionne le Fonds*

### LE FONDS POUR LES LOGEMENTS DU MARCHÉ DESTINÉS AUX PREMIÈRES NATIONS EST UNE FIDUCIE INDÉPENDANTE, AUTONOME ET SANS BUT LUCRATIF POURSUIVANT LES DEUX OBJECTIFS SUIVANTS :

1. Faciliter le financement de logements du marché par le secteur privé pour les Premières Nations tout en contribuant à l'accès à des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations;
2. Développer le potentiel des Premières Nations qui désirent offrir des logements du marché ou accroître l'offre de tels logements.

Le Fonds s'appuie sur les réussites de collectivités innovatrices. Il s'agit d'un programme strictement facultatif. Il ne remplace aucun programme existant. Le Fonds fonctionne plutôt en tandem avec les programmes en vigueur afin d'accroître le nombre de logements du marché dans les réserves.

#### QU'ENTEND-ON PAR « LOGEMENTS DU MARCHÉ »?

Il s'agit d'une notion large englobant la propriété privée, la location et la location avec option d'achat. En clair, cela signifie que les propriétaires ou les occupants paient soit un loyer, soit des mensualités sur un prêt. Non seulement ce type de logement constitue pour les Premières Nations un outil puissant d'investissement dans leur collectivité, mais il offre aussi aux familles la possibilité d'investir dans leur avenir en se constituant leur propre avoir foncier. De plus, il contribue à la pérennité des programmes existants en fournissant une autre option de logement ainsi qu'en affectant le financement là où les besoins sont les plus pressants.

#### COMMENT LE FONDS Y PARVIENT-IL?

Le Fonds détermine l'admissibilité d'une Première Nation et offre aux prêteurs agréés un appui financier partiel pour la garantie relative aux prêts à l'habitation fournie aux institutions financières par la Première Nation. Celle-ci peut alors utiliser ce filet pour négocier des arrangements avec un ou des prêteurs agréés afin que leurs membres puissent s'adresser directement à un ou plusieurs prêteurs pour obtenir du financement. Ce financement contribuera à la construction, à l'achat ou à la rénovation de logements dans une réserve ou sur des terres visées par un règlement, selon le cas, à des fins de propriété ou de location. En raison du principe de propriété collective des terres, la Première Nation doit garantir les prêts à l'habitation accordés à ses membres.

Si un emprunteur manque à ses obligations à l'endroit d'un prêt admissible, le prêteur cherchera à obtenir une indemnité auprès de la Première Nation. Si celle-ci n'est pas en mesure d'honorer ses obligations à titre de garante du prêt, le prêteur pourra alors faire appel au Fonds pour obtenir une indemnité jusqu'à concurrence du montant accumulé par le prêteur au titre de l'amélioration des modalités de crédit, que l'institution a accumulé relativement aux prêts consentis dans la collectivité. Le Fonds n'accorde toutefois pas de prêts.

## LE FONDS :

### APPUIE LES ENTENTES CONCLUES ENTRE LES PREMIÈRES NATIONS ET LES PRÊTEURS

Le Fonds a créé une autre forme de garantie pour les institutions financières qui consentent des prêts à l'habitation à des personnes vivant dans des réserves ou sur des terres visées par un règlement, ce qui attirera des prêteurs vers ces collectivités et donnera aux Premières Nations des moyens de négocier des taux d'intérêt plus bas, des ententes de partage des risques, des droits d'accès réduits aux programmes et des ententes administratives. Ainsi, les membres vivant dans les réserves auront les mêmes options et occasions en matière de logement que les personnes habitant dans les collectivités non autochtones du pays.

### RESPECTE LE PRINCIPE DE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE DES TERRES DANS LES RÉSERVES

Hors réserves, les institutions consentent des prêts à l'habitation en prenant les terrains en garantie. Dans les réserves, les terres sont détenues par la Couronne au bénéfice des membres des Premières Nations; leur propriété est donc souvent considérée comme collective. Comme les terres des réserves ne peuvent être prises en garantie par les prêteurs, il est difficile pour les membres des Premières Nations d'obtenir des prêts à l'habitation dans leurs collectivités. La mesure de protection fournie par le Fonds, conjointement avec les garanties offertes par les Premières Nations, fournit un filet de sécurité aux prêteurs, tout en respectant le principe de propriété collective des terres des réserves.

### ACCROÎT LE POTENTIEL DES PREMIÈRES NATIONS

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs à l'amélioration des modalités de crédit, mais qui ont certains points à renforcer ou à améliorer. Le financement du développement du potentiel permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axés sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles et leurs membres.

### CRITÈRES D'ACCÈS

Fondés sur des principes plutôt que sur des règles, les critères d'accès sont divisés en trois piliers :

- **La gestion financière;**
- **La bonne régie; et**
- **L'engagement de la communauté (et preuve qu'il y a une demande à l'endroit des logements du marché).**

Il revient à la Première Nation de prouver au mieux de sa capacité comment elle satisfait aux principes de chacun des piliers.



Le président avec la chef Math'ieya Alatini à l'occasion de la visite des fiduciaires auprès de la Première Nation de Kluane.

## *Glossaire*

### AVANTAGE INCITATIF RELATIF À UN BAIL

La négociation de contrats de location inclut parfois des avantages incitatifs offerts par le locateur afin d'encourager le locataire à signer. Ces avantages incitatifs peuvent comprendre des paiements initiaux au comptant versés au locataire, une période de loyer gratuite ou une contribution à certains coûts assumés par le locataire, comme les améliorations locatives et l'aménagement des locaux.

### PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers générant des paiements fixes ou déterminables et venant à échéance à une date précise que la direction a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

### COMPTABILITÉ À LA DATE DE RÈGLEMENT

Aux termes de la comptabilité à la date de règlement, un actif, comme un placement, est inscrit dans les registres comptables de l'entité le jour où celle-ci en prend possession. Cela signifie que l'opération a été menée à terme, à la satisfaction des deux parties.

### MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les primes et escomptes sur obligations sont inscrits initialement au bilan puis imputés aux intérêts créditeurs sur la durée du placement.

### MÉTHODE DU REPORT

Selon la méthode du report pour comptabiliser les apports, les apports affectés qui sont liés aux charges des périodes futures sont reportés et imputés aux revenus pendant la période où les charges connexes sont engagées.

### JUSTE VALEUR

La juste valeur correspond au montant de la contrepartie qui serait convenue lors d'une opération sans lien de dépendance entre deux parties consentantes, dans des conditions normales.

## *Liste d'acronymes*

**LE FONDS** – Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

**CNDEA** – Conseil national de développement économique des Autochtones

**CGFPN** – Conseil de gestion financière des Premières Nations

**AAND** – Affaires autochtones et du Nord Canada

**AAFA** – Association des agents financiers autochtones

**SCHL** – Société canadienne d'hypothèques et de logement

**AADNC** – Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

**APN** – Assemblée des Premières Nations

**PNK** – Première Nation de Kluane

**PNCT** – Première Nation de Carcross-Tagish

**GSTC** – Groupe des services techniques et consultatifs

**NATOA** – National Aboriginal Trust Officers Association

**CAADA** – Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones

**OFNTSC** – Ontario First Nations Technical Services Corporation

**ARALA** – Atlantic Regional Aboriginal Lands Association



## *Coordonnées*

Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations  
1420, place Blair, bureau 510  
Ottawa (Ontario) K1J 9L8

Réception ou numéro principal : 1-866-582-2808 ou 613-740-1592  
Télec. : 613-740-9932

---

LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES À

[info@flmpn.ca](mailto:info@flmpn.ca) | [www.flmpn.ca](http://www.flmpn.ca)

